



Sommaire

Edito du Président	3
L'identité communautaire	4
Les politiques engagées en 2011	7
• Aménagement du territoire	8
• Développement économique	14
• Périscolaire et loisirs	19
• Tourisme-Cadre de vie-Patrimoine	25
• Environnement-Déchets	26
• Habitat et énergies renouvelables	29
• Développement culturel et sportif	31
• Petite enfance	34
• Emploi-Insertion professionnelle et Formation	38
• Information et Communication	40
Les finances communautaires	42
Les ressources humaines	49
Le mot du Directeur	51

Liste des communes

Brevilliers
Chagey
Châlonvillars
Champey
Chavanne
Chenebier
Coisevaux
Courmont
Couthenans
Échenans-sous-Mont-Vaudois
Étobon
Héricourt - Bussurel
Luze
Mandrevillars
Saulnot - Corcelles
Tavey
Trémoins
Verlans
Villers-sur-Saulnot
Vyans-le-Val

Edito



Le rapport d'activités 2011 me donne l'occasion de mettre en valeur les atouts de notre territoire, qui malgré cette période de crise, affiche sa volonté de poursuivre une dynamique de développement.

En 2011, le Pays d'Héricourt a encore renforcé ses actions pour le développement économique. L'inauguration des locaux d'A2e (100 salariés) sur le site du Pâquis, la poursuite des travaux sur la zone des Guinnottes 2, la réalisation d'un Hôtel d'entreprises, l'implantation de la société X'NOV sont des résultats tangibles. Pour permettre l'accueil d'entreprises artisanales ou industrielles nouvelles, la Communauté de communes fait preuve de réactivité. Elle s'implique au quotidien pour conforter le nombre d'emplois salariés sur notre territoire.

En 2011, j'ai proposé la création d'un fonds de concours pour soutenir et encourager les projets communaux. Le fonds de concours d'un montant global de 548 000 euros, pour la période 2011-2014, est justement réparti entre les 20 communes. D'ores et déjà, plusieurs projets communaux ont reçu ou recevront des soutiens : l'extension de l'école de Luze, les futures salles polyvalentes de Trémoins et Vyans-le-Val, la maison de la convivialité à Châlonvillars.

L'aménagement équilibré de notre territoire passe également par le soutien financier aux équipements de rayonnement intercommunal portés par la ville centre : le réaménagement des parkings de la gare, la construction de la nouvelle école de musique, la réalisation du Dojo destiné à accueillir les différentes associations d'arts martiaux du pays d'Héricourt.

Au cours de l'année 2011, la CCPH a poursuivi les travaux de construction de la cuisine centrale intercommunale et du nouveau pôle périscolaire de Châlonvillars qui sont à présent opérationnels au service des enfants, des jeunes et des familles du territoire.

Par ailleurs, le Conseil communautaire a décidé d'accepter le transfert de deux équipements jusqu'ici exclusivement du ressort de la ville d'HERICOURT : la médiathèque François MITTERRAND et le service multi-accueil (crèche d'une capacité de 20 places) dès janvier 2012.

Je veux ici remercier l'ensemble des 63 délégués communautaires qui s'investissent pour faire vivre la dynamique intercommunale dont ils peuvent être légitimement fiers.

Notre territoire peut croire à son avenir. Dans beaucoup trop de Pays, la rigueur budgétaire annihile les perspectives de croissance. Ici les perspectives d'action demeurent fortes dans de nombreux domaines : le développement économique, le développement des services à la population.

Ne cédon pas à la tentation du repli et continuons avec une rigueur encore accrue dans la gestion à agir, car les collectivités locales sont des vecteurs de la croissance.

A handwritten signature in black ink that reads "Burkhalter". The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath.

Fernand BURKHALTER

Président de la Communauté de communes du Pays d'Héricourt
Conseiller général d'Héricourt ouest

L'identité communautaire du Pays d'Héricourt

Etablissement public de coopération intercommunale doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale, la Communauté de Communes a été créée par arrêté préfectoral du 20 novembre 2000.

Elle est composée de 20 communes qui ont décidé de s'unir pour œuvrer ensemble et concevoir un projet de territoire. En revanche, la Communauté de Communes n'intervient que dans les seuls domaines de compétences qui lui ont été transférés par les communes membres.

Le fonctionnement du groupement, son organisation et ses champs d'intervention sont précisés dans ses statuts dans le respect des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président de la CCPH, Fernand BURKHALTER, prépare et exécute le budget. Il met en application les décisions votées par le Conseil Communautaire, l'Assemblée plénière composée de 63 délégués. Il est secondé par 11 Vice-présidents, chacun en charge d'un domaine de compétence bien précis et qui à ce titre bénéficient d'une délégation de fonction.

Le Bureau est quant à lui composé du Président, des Vice-présidents ainsi que de 10 délégués communautaires, pour que toutes les communes soient représentées. Il examine les travaux des commissions et détermine les orientations de la politique communautaire.

Les services de la CCPH sont placés sous l'autorité du Président et sont dirigés par le Directeur Général des Services.

Le conseil communautaire

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de communes et se compose de 63 délégués issus des conseils municipaux des 20 communes membres.

Il s'est réuni à 7 reprises au cours de l'exercice 2011, sous la présidence de M. Fernand BURKHALTER. Les séances sont publiques. Ce sont 168 délibérations qui ont été prises au cours de cette même année dont les principales sont :

Séance du 10 février 2011 à Héricourt :

- Adoption du cahier des charges de cession des terrains des Guinnottes 2
- Débat d'orientation budgétaire 2011
- Appel à projet PLIE 2011 : Adoption du cahier des charges

Séance du 31 mars 2011 à Héricourt :

- Vote des comptes administratifs des 5 budgets communautaires
- Réhabilitation du bâtiment gare d'Héricourt : attribution d'un fonds de concours à la SNCF
- Lancement d'une étude de faisabilité pour la mise en place de la Redevance Incitative

Séance du 14 avril 2011 à Coisevaux :

- Vote des 5 budgets 2011
- Vote des subventions aux associations
- Guinnottes 2 : Versement d'une participation de 200 000 € à la SOCAD

Séance du 7 juillet 2011 à Verlans :

- Fonds de concours aux communes : détermination des principes et des montants
- Adoption de la politique habitat au titre du contrat territorial Habitat 2020
- Guinnottes 2 : Cession de 3 lots aux sociétés PYRENNI et GAUSSIN

Séance du 15 septembre 2011 à Héricourt :

- Transfert de la Médiathèque et de la crèche : modification des statuts
- Mise en place du paiement des services périscolaires par internet sécurisé
- Attribution de fonds de concours à 7 communes

Séance du 17 novembre 2011 à Châlonvillars :

- Reconnaissance d'intérêt communautaire du projet de Halle multi-activités
- Cuisine centrale intercommunale : création d'emplois
- Adoption de nouveaux tarifs au CAPC pour les locations hebdomadaires

Séance du 13 décembre 2011 à Héricourt :

- Lancement d'une étude de faisabilité pour un terrain de foot intercommunal
- Transfert de propriété de la Médiathèque et de la crèche
- Attribution d'un fonds de concours communautaire pour le projet de DOJO à Héricourt.

Les membres du Conseil Communautaire

BREVILLIERS	Monsieur Henri JACQUOT Monsieur Michel CLAUDEL Madame Sylvie BISSEY	COUTHENANS	Monsieur Nasser DIFFALAH Monsieur Jean-Denis PERRET- GENTIL Monsieur Hassan ZOUBIR	LUZE	Monsieur Jacques ABRY Monsieur Gilbert DUHOUX Monsieur Patrick CHAPOULIE
CHAGEY	Madame Josette LOCH Monsieur Jean-Pierre COULON Monsieur Jacques GIRODS	ECHENANS S/MT VAUDOIS	Monsieur Dominique CHAUDEY Monsieur Jean-Marc CROISSANT Monsieur Yannick CHASTRES	MANDREVILLARS	Monsieur Jean-Jacques SOMBSTHAY Monsieur Rémy VIENOT
CHALONVILLARS	Monsieur Jean-Claude KUBLER Mademoiselle Andrée JARDON Madame Sophie SEYRIG Monsieur Yves GERMAIN	ETOBON	Monsieur Bernard JACOUTOT Monsieur Joël GOUX	SAULNOT	Monsieur Christian GAUSSIN Monsieur Didier DARD Madame Nicole LIEVRE
CHAMPEY	Monsieur Jean VALLEY Monsieur Claude PERRIN Monsieur Alain DEPOIRE	HERICOURT	Monsieur Jean-Michel VILLAUME Monsieur Gérard SCHARPF Madame Martine PEQUIGNOT Monsieur Gilles LAZAR Monsieur Claude STEVENOT Madame Maryse GIROD Monsieur Fernand BURKHALTER Madame Sandrine PALEO Monsieur Jean-Jacques JOLY Madame Danielle BOURGON Monsieur Patrick PAGLIA Madame Elisabeth CARLIN Madame Sylvie CANTI Madame Leïla SCHOTT Madame Monique RAPIN	TAVEY	Monsieur Gérard CLEMENT Monsieur Denis JACOUTOT
CHAVANNE	Monsieur Jean-Pierre MATHEY Monsieur Michel LAIZE			TREMOINS	Monsieur Grégoire GILLE Madame Virginie DOLOTA
CHENEBIER	Monsieur Lionel HENISSE Madame Marie-Odile NOWINSKI Monsieur Francis ABRY			VERLANS	Monsieur Luc BOULLEE Monsieur Jean THIEBAUD
COISEVAUX	Monsieur Robert BOURQUIN Monsieur Jean-Claude PILLODS			VILLERS S/ SAULNOT	Monsieur Guy GREZEL Madame Yolande POITIERS
COURMONT	Monsieur Claude LAVALETTE Monsieur Dominique LAVALETTE			VYANS LE VAL	Monsieur Jean-François NARDIN Monsieur Pascal MILLET

Bureaux

3 réunions de Vice-présidents ont été organisées en 2011 portant sur les orientations budgétaires, la préparation des budgets et statuant sur les principaux dossiers de l'année.

Par ailleurs, 17 réunions de bureau se sont tenues sur l'année.

Les principaux dossiers examinés sont :

Aménagement du territoire :

- Transport A la Demande
- Attribution de fonds de concours aux communes
- Présentation de la 1^{ère} phase du Schéma de Développement Intercommunal
- Projet de requalification de la Halle de cavalerie à Héricourt
- Rénovation du bâtiment de la gare d'Héricourt

Développement économique :

- Organisation des Trophées de l'entreprise
- Inauguration de l'Hôtel d'entreprises
- Extension du périmètre de la ZAC des Guinnottes 2
- Contacts économiques
- ORAC : attribution de subventions

Animations et loisirs :

- Construction du Pôle périscolaire de Châlonvillars
- Construction de la cuisine centrale intercommunale
- Ouverture de la Ludothèque

Tourisme et patrimoine :

- Sentiers de randonnée : balisage et entretien
- Conception d'un nouveau Topoguide
- Plan de gestion des marais de Saulnot

Environnement – déchets ménagers :

- Collecte des OM et encombrants
- Lancement d'une étude pour la Redevance Incitative
- Tarification 2012
- Extension des garages

Habitat et énergies :

- Contrat territorial Habitat 2020
- OPAH : attribution de subventions
- Suivi du Pôle énergie
- Pass foncier

Développement culturel et équipements sportifs :

- Attribution de subventions
- Planning du CSIAG
- Projet de terrain de football intercommunal
- Transfert de la Médiathèque

Petite enfance :

- Transfert de la crèche
- RAM : renouvellement agrément
- Animations au relais et ouverture aux villages

Emploi et insertion :

- Programmation du PLIE
- Mise en œuvre de la clause d'insertion
- Conventonnement avec les opérateurs

Information et communication :

- Attributions de subventions
- Rédaction du bulletin d'information
- Rédaction du rapport d'activités

Finances :

- Débat d'orientation budgétaire
- Budgets
- Etude KPMG : pacte fiscal et financier
- Dette

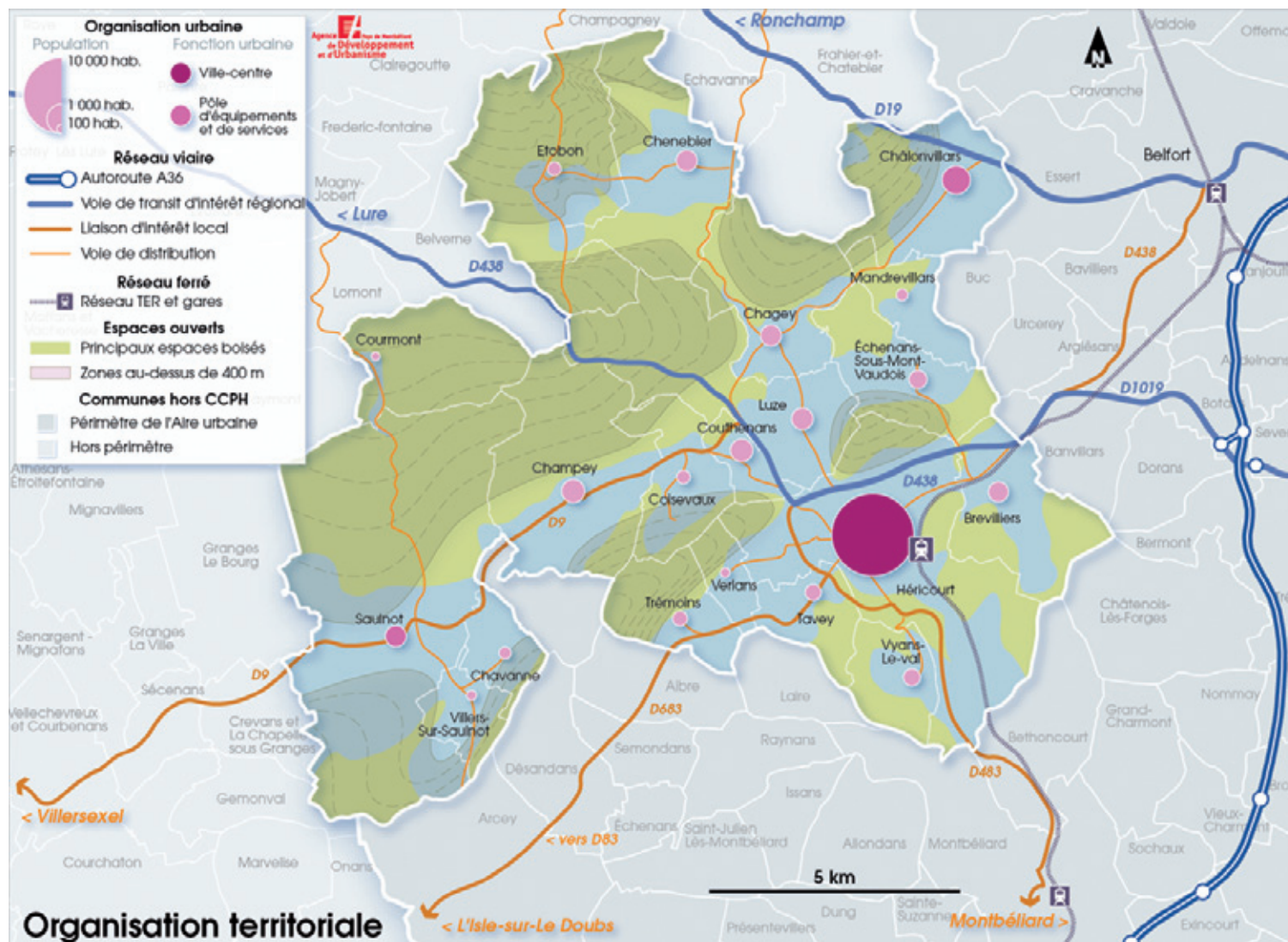
Moyens généraux :

- Suivi des dossiers du Syndicat mixte de l'Aire urbaine
- Suivi des marchés de travaux
- Parc automobile et immobilier de la CCPH
- Suivi des contrats APPUI + et contrat de Pays

L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

- 20 612 habitants (données INSEE 2009)
- 131.05 Kilomètres de superficie
- 20 communes
- 7 séances plénières du Conseil
- 168 délibérations
- 17 réunions de bureaux
- 3 réunions de Vice-présidents

Les politiques engagées en 2011



- Président**
Fernand BURKHALTER
- 1^{er} vice-président**
Jean-Jacques SOMBSTHAY
Aménagement du territoire
- 2^{ème} vice-président**
Jacques ABRY
Développement Economique-Emploi
- 3^{ème} vice-président**
Robert BOURQUIN
Animation périscolaire et Loisirs
- 4^{ème} vice-président**
Henri JACQUOT
Tourisme-Cadre de vie-Patrimoine
- 5^{ème} vice-président**
Jean VALLEY
Environnement-Ordures ménagères
- 6^{ème} vice-président**
Martine PEQUIGNOT
Habitat et Energies renouvelables
- 7^{ème} vice-président**
Luc BOULLEE
Développement Culturel
- 8^{ème} vice-président**
Gérard CLEMENT
Budget-Finances
- 9^{ème} vice-président**
Maryse GIROD
Petite enfance et Développement social local
- 10^{ème} vice-président**
Lionel HENISSE
Insertion professionnelle et Formation
- 11^{ème} vice-président**
Jean-Claude KUBLER
Information et Communication

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

BUDGET
363 391 €

Dont	
Transports HERIVA	167 445 €
Fonds de concours gare	85 507 €
Contribution SMAU	26 512 €
Fonds de concours aux communes	20 182 €
Schéma de développement intercommunal	20 000 €
AED	14 086 €
Fonds de concours aux PLU	7 500 €
SIG	3 918 €

LES DATES CLES DE 2011

- 1^{er} janvier : Les nouveaux chiffres du recensement de l'INSEE (référence : 1^{er} janvier 2008) sont publiés. L'Aire urbaine compte ainsi **307 715 habitants au 1^{er} janvier 2007**.
- 1^{er} juillet : l'INSEE instaure une zone d'emploi Belfort-Montbéliard-Héricourt unique, là où l'Aire urbaine était auparavant à cheval sur 2 zones distinctes.
- 02 juillet : Jean-Michel VILLAUME élu Président du SMAU
- 7 juillet : Attribution des enveloppes de fonds de concours aux communes
- 13 septembre : Formation SIG
- 8 octobre : Inauguration de la gare
- 25 novembre : Séminaire ADU
- 11 décembre : Ouverture du service de la LGV Rhin-Rhône. Le premier TGV commercial entre en gare à 6h07 à destination de Paris.

Hériva un service qui roule !



Avec au compteur plus de 64 000 kilomètres pour 2011, le service de transport HERIVA - Navette gare et Transport A la Demande- n'a cessé de se développer. En effet, on compte fin décembre 522 adhérents et 197 utilisateurs actifs !

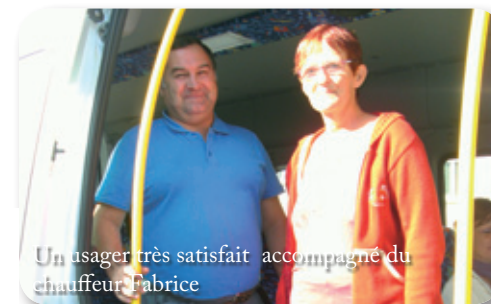
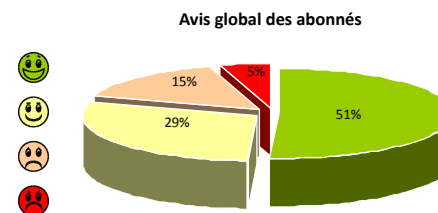
Le GIHP met à disposition 3 chauffeurs qui se relaient sur la Navette gare et le Transport à la Demande afin d'assurer un maximum de transports sur le territoire. 6 566 tickets ont été vendus et sont répartis de la façon suivante : 5 884 tickets TAD, 421 tickets Navette gare y compris abonnements et 261 Pass'ok en direction de l'Aire urbaine.

Afin de mesurer le degré de satisfaction de ce service, nous avons lancé une enquête auprès des usagers d'Hériva. Nous sommes particulièrement satisfaits du taux de retour de cette enquête puisque 44 % de réponses ont été reçues.

Le dépouillement a montré une très grande satisfaction quant à la création du service, à la gestion des adhésions par nos services, à l'accueil des chauffeurs.

Les personnes âgées ainsi que les personnes à mobilité réduite ont témoigné retrouver une indépendance et une autonomie dans leurs déplacements et donc dans leur vie quotidienne.

Toutefois, des marges d'amélioration existent du côté de la centrale de réservation et la promotion du service qui sont des pistes à travailler.



QUELQUES CHIFFRES

- 2 600 transports PMR via le TAD
- 415 prises en charges par la Navette gare
- 4 973 transports valides TAD
- 522 adhérents depuis le lancement du service.

Un fonds de concours aux communes est mis en place

Lors du débat d'orientation budgétaire pour 2011, le principe de dégager une enveloppe de fonds de concours au bénéfice des communes a été retenu pour la première fois. Cette nouvelle politique de soutien aux dossiers communaux s'inscrit au cœur de nos objectifs en faveur d'un aménagement équilibré de notre territoire.

C'est ainsi que le Conseil Communautaire du 7 juillet a déterminé les montants alloués à chaque commune selon une part fixe et une part variable par habitant sur la base de la population INSEE au 1er janvier 2011. Le fonds de concours s'élève à un montant de 548 430 € pour la période 2011 à 2014.

	INSEE 2011	Part fixe	15,00€ par habitant	Total
BREVILLIERS	666	12 000 €	9 990 €	21 990 €
CHAGEY	681	12 000 €	10 215 €	22 215 €
CHALONVILLARS	1313	12 000 €	19 695 €	31 695 €
CHAMPEY	867	12 000 €	13 005 €	25 005 €
CHAVANNE	235	12 000 €	3 525 €	15 525 €
CHENEBIER	710	12 000 €	10 650 €	22 650 €
COISEVAUX	325	12 000 €	4 875 €	16 875 €
COURMONT	105	12 000 €	1 575 €	13 575 €
COUTHENANS	813	12 000 €	12 195 €	24 195 €
ECHENANS S/MONT VAUDOIS	513	12 000 €	7 695 €	19 695 €
ETOBON	298	12 000 €	4 470 €	16 470 €
HERICOURT	10 797	12 000 €	161 955 €	173 955 €
LUZE	742	12 000 €	11 130 €	23 130 €
MANDREVILLARS	221	12 000 €	3 315 €	15 315 €
SAULNOT	767	12 000 €	11 505 €	23 505 €
TAVEY	413	12 000 €	6 195 €	18 195 €
TREMOINS	351	12 000 €	5 265 €	17 265 €
VERLANS	142	12 000 €	2 130 €	14 130 €
VILLERS sur SAULNOT	158	12 000 €	2 370 €	14 370 €
VYANS LE VAL	445	12 000 €	6 675 €	18 675 €
TOTAL	20 562	240 000 €	308 430 €	548 430 €

D'ores et déjà, plusieurs dossiers ont été déposés par les communes pour financer des projets divers.

- **Etobon** : - Réfection d'un appartement locatif (3 339 €)
- Création d'une piste en forêt communale (7 528 €)
- **Vyans le Val** : Construction d'une salle des fêtes (18 675 €)
- **Mandrevillars** : Travaux d'extension du réseau d'électricité et d'éclairage public (13 465 €)
- **Verlans** : Finition de l'aménagement de voirie du lotissement « Les Jardins du Cruay » (14 130 €)
- **Chalonvillars** : Création d'une Maison des Aînés (31 695 €)
- **Luze** : Extension de l'école (23 130 €)

ZOOM sur le projet de Trémoins

Depuis le départ des classes primaires pour le pôle périscolaire de Coisevaux en 2005, les salles de classes et le logement de l'instituteur sont restés en l'état. Le secrétariat de mairie situé au rez-de-chaussée, pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite, est très exigu. De plus, la commune ne dispose d'aucune salle des fêtes.

La commune de Trémoins a donc entrepris la réhabilitation de la salle de la Mairie et la construction d'une salle de convivialité attenante.

Ce projet permet le réaménagement des locaux administratifs sur deux étages, la réhabilitation d'une salle de classe en salle de cérémonie, l'aménagement de plusieurs logements et la construction d'une salle d'environ 120 m².



Démolition du préau de l'ancienne cour de récréation



La plate-forme permettant d'accueillir la future salle de convivialité

Le Schéma de Développement Intercommunal

L'élaboration d'un Schéma de Développement Intercommunal qui doit permettre à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt de définir les évolutions possibles à moyen et à long terme de son territoire a encore été poursuivie tout au long de l'année 2011. En effet, ce projet amorcé en 2010 va permettre de relancer une réflexion sur le développement de notre territoire pour les prochaines années et le rôle que doit jouer la CCPH au côté des communes.

Ainsi, au cours du second semestre, des acteurs de la société civile du Pays d'Héricourt – industriels, commerçants, artisans, professions libérales, associations, représentants de l'Etat... ont été conviés à des réunions de travail afin de connaître leur ressenti et leur attentes pour les prochaines années.

Ce travail, confié à l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU), est décomposé en 3 grandes phases :

- Le diagnostic prospectif qui vise à définir les évolutions possibles du territoire et doit aboutir à l'établissement d'un ou plusieurs scénarios de développement.
- Le schéma de développement qui déterminera un choix de scénario et les axes d'orientations ainsi que la précision spatiale du projet.
- Les outils de mise en œuvre et l'émergence de projets opérationnels.

ZOOM sur le séminaire du 25 novembre 2011

Le séminaire du 25 novembre piloté par l'ADU a restitué les conclusions de la phase de diagnostic, auquel tous les acteurs de cette réflexion ont été conviés : élus, acteurs de la société civile et institutionnels. Plus de 100 personnes ont participé à ce temps fort qui s'est articulé autour de 3 grands items :

- Le positionnement de la CCPH dans l'Aire urbaine
- Démographie, habitat, économie, services... une communauté de communes en développement
- L'organisation du territoire

Ce schéma se poursuivra encore en 2012 pour les dernières étapes.



Inauguration de la gare d'Héricourt

La gare d'Héricourt a été inaugurée le 8 octobre 2011 en présence du Préfet de la Haute Saône, Eric FREYSSSELINARD, de M. Jean-Michel VILLAUMÉ, Député-maire d'Héricourt, de M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH, Conseiller général Héricourt Ouest et de nombreux élus du Pays d'Héricourt.

Depuis 2008, la gare est desservie par 22 TER par sens et par jour contre 15 auparavant, ce qui a augmenté considérablement le nombre d'usagers, puisque ce sont près de 700 voyageurs quotidiens qui sont dénombrés en gare d'Héricourt.

Ce projet de requalification initié par la Ville d'Héricourt avec les partenariats de la SNCF, de RFF, de l'Etat, de la Région et de la CCPH correspond à un investissement total de 1 325 139 € HT :

- Création d'une liaison routière spécifique devant la gare
- L'espace multimodal qui s'est concrétisé par la réhabilitation des abords et des accès de la gare avec la création d'un parking de 53 places. La navette gare d'Hériva de la CCPH propose 4 trajets quotidiens au départ et à l'arrivée des TER via un circuit interne à Héricourt.
- La réfection des façades du bâtiment voyageurs



La gare d'Héricourt remplit désormais pleinement son rôle au sein de l'Aire Urbaine et offre l'opportunité pour le Pays d'Héricourt de profiter des trois nouvelles liaisons TER directes vers Lyon qui sont opérationnelles depuis le 11 décembre 2011.

Devant le rayonnement du projet qui dépasse les limites du Pays d'Héricourt, et compte tenu des logiques d'aménagement du territoire qui nous connectent à l'Aire Urbaine, la CCPH a soutenu ce dossier, et c'est un fonds de concours total de 103 000 € qui a été affecté à cette opération.

L'aide aux communes pour la voirie

Chaque année cet abondement permet de soutenir les communes qui ont effectué des travaux de voirie. Cette aide est attribuée à hauteur de 15% du montant réellement versé par le Conseil Général de la Haute-Saône.

Ainsi en 2011, les communes de Coisevaux, Chenebier, Champey, Luze, Héricourt et Mandrevillars ont reçu des aides pour un montant total de 14 085,75 €.



Rue du Moulin à Coisevaux



Rue de la Côtelotte à Luze

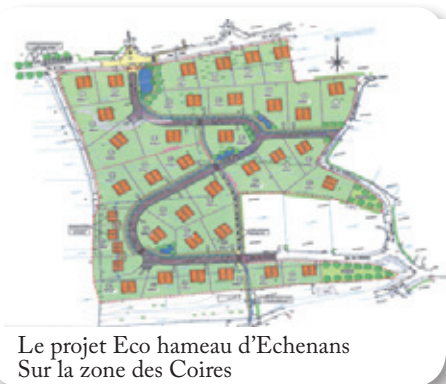


Rue de la Louvière à Chenebier

Soutien au PLU de Mandrevillars et à l'Eco hameau d'Echenans

Dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire conduite par la CCPH et pour accompagner les communes dans leur effort d'urbanisation afin de maintenir l'ensemble du territoire communautaire dans une logique de développement, la commune de Mandrevillars a bénéficié d'un fonds de concours de 5 000 € concernant l'élaboration et la finalisation de son Plan Local d'Urbanisme.

La commune d'Echenans a quant à elle modifié son Plan Local d'Urbanisme pour lancer une étude visant à la création d'un **Eco hameau** sur la zone des Coires, étude confiée à la SOCAD. Dans le cadre de la politique de développement durable, la CCPH a reconnu ce projet d'intérêt communautaire et a attribué un fonds de concours de 5 000 € à la commune.



Le projet Eco hameau d'Echenans Sur la zone des Coires

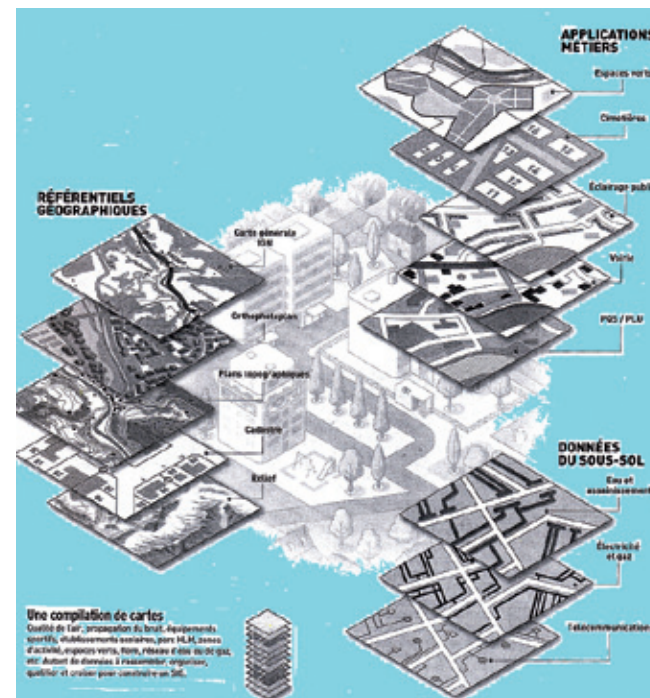
Le Système d'Information Géographique à l'étude

Un SIG permet de donner sur support informatique la représentation d'un territoire. A partir du plan cadastral informatisé, le SIG est constitué de multiples couches d'informations comme les réseaux (eau, électricité, gaz, télécom...), la gestion de la voirie, du mobilier urbain...

Engagée en 2010, la réflexion sur la mise en place d'un Système d'Information Géographique s'est poursuivie et compte tenu de la technicité de la matière et de manière à bien appréhender les enjeux de mise en place d'un tel service, un assistant à la maîtrise d'ouvrage a été retenu par la CCPH.

De nombreuses réunions techniques ont permis d'élaborer le cahier des charges de consultation pour la numérisation des cadastres des communes, 1^{ère} étape de ce projet.

En parallèle, deux sessions de formation à destination des Maires et des personnes amenées à utiliser cet outil ont été organisées au Centre d'Affaires Pierre CARMEN.



Principe de collecte d'information pour le SIG

Les dossiers du SMAU, Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine

Instances du SMAU

5 Réunions du Bureau / 4 Comités syndicaux / 5 Réunion des DGS

A l'issue des élections cantonales de mars 2011, le bureau du SMAU a été renouvelé :

Président : Jean-Michel VILLAUMÉ, Député-maire d'Héricourt

- Etienne BUTZBACH, Maire de Belfort et Président de la Communauté d'Agglomération Belfortaine
- Yves ACKERMANN, Président du Conseil Général du Territoire de Belfort
- Christian PROUST, Vice-président de la Communauté d'Agglomération Belfortaine
- Christian RAYOT, Président de la Communauté de communes du Sud Territoire
- Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH et Conseiller général Héricourt Ouest
- Jacques ABRY, Maire de Luze et Vice-président de la CCPH
- Pierre MOSCOVICI, Président de Pays de Montbéliard Agglomération et Député
- Claude JEANNEROT, Président du Conseil Général du Doubs
- Jacques HELIAS, Maire de Montbéliard

Thématiques de travail

Le nouveau mode d'organisation du SMAU, ébauché à partir de 2008, est pleinement entré en vigueur en 2011. Notamment, au titre de la présidence tournante, M. Jean-Michel VILLAUMÉ a été élu Président du SMAU le 02 juillet 2011.

A l'issue du séminaire entre élus du Bureau du SMAU du 18 décembre 2010, plusieurs thématiques de travail ont été mises en place début 2011. Chacune d'elles s'est vue désigner 2 élus pilotes :

Thématique de travail	Elus – Chef de file
Economie et formation	Denis SOMMER - Etienne BUTZBACH
Transports et mobilité	Christian PROUST - Jacques HELIAS
Santé et questions sociales	Paul COIZET - Christian RAYOT
Culture	Yves ACKERMANN - Aurélie LOLLIER
Cadre de vie et attractivité territoriale	Jacques ABRY - Bernard LACHAMBRE

Chaque thématique a défini sa feuille de route et plusieurs actions ont été lancées :

- **Thématique économie** : le travail autour de cette thématique a ouvert la voie au rapprochement des structures de développement économique, aujourd'hui organisées par départements. La fusion des agences de développement économique (ADEBT et ADU) est notamment envisagée.
- **Thématique transport** : il a été acté la **mise en place d'un observatoire des mobilités** à l'échelle Aire urbaine.
- **Thématique santé** : a été décidé le lancement d'une étude portant sur un **diagnostic santé – social à l'échelle Aire urbaine**. La mission a été confiée à l'Observatoire régional de santé (ORS) de Franche-Comté.
- **Thématique culture** : le travail autour de cette thématique a abouti à la constitution de 2 groupes de travail : « Pôle européen de la culture » et « Pôle d'excellence musiques actuelles ». Par ailleurs, la réflexion est bien engagée pour **l'établissement d'un SOLIMA (schéma des musiques actuelles)** dans l'Aire urbaine articulé avec celui projeté pour la Franche-Comté. Enfin, une **étude sur l'économie créative dans l'Aire urbaine** a été lancée en novembre 2011.
- **Thématique cadre de vie** : le sujet étant très large, une dizaine de réunions a eu lieu avec comme sujet l'image et la promotion de l'Aire urbaine, la question des déchets et enfin, la ressource en bois. Dans ce dernier domaine, le SMAU s'est engagé dans l'élaboration d'un **plan d'approvisionnement territorial (PAT)**.

En parallèle, la réflexion sur l'évolution institutionnelle de l'Aire urbaine, suivie par MM. Jean-Michel VILLAUMÉ et Pierre MOSCOVICI, s'est concrétisée par le lancement d'une vaste étude technico-financière programmée sur 2 ans et confiée à un groupement mené par le cabinet SEMAPHORE.



Comité syndical du 2 juillet 2011 sur le site des Eurockéennes. De gauche à droite : Fernand BURKHALTER, Christian PROUST, Etienne BUTZBACH, Jean-Michel VILLAUMÉ, Pierre MOSCOVICI, Yves ACKERMANN, Paul COIZET et Denis SOMMER

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

La Boucle locale haut débit (BLHD) : couverture WifiMax complémentaire et commercialisation des services

Vendredi 6 mai : Conférence de presse : la BLHD est activée.

Mercredi 21 décembre : suite aux réceptions officielles d'équipements des 8 novembre et 21 décembre 2011, **la commercialisation de 5 nouvelles stations de base WifiMax (BS) est lancée auprès des internautes, ce qui porte à 32 le nombre de stations de base WifiMax actives dans l'Aire urbaine.**

Par ailleurs, le **déploiement d'une 2^{ème} série de stations de base WifiMax** est acté.

Le SDAN

Dans le prolongement de la BLHD, la révision du **Schéma directeur territorial de l'aménagement numérique** Aire urbaine a été lancée au dernier trimestre pour se conformer aux directives de l'ARCEP : déclinaison départementale des préconisations Aire urbaine.

La Visioconférence

Le service de visioconférence du SMAU est opérationnel depuis début février 2010. Il s'agit d'un service mis gratuitement à disposition des acteurs du NEFC avec pour objectif d'impulser de nouvelles pratiques respectueuses de l'environnement.

Au total, **30 visioconférences ont ainsi eu lieu en 2011, totalisant 64 heures de réunion et accueillant une centaine de participants.**

L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

- 3 réunions de la commission Aménagement du territoire
- 23 délibérations
- 548 430 € d'enveloppe de fonds de concours aux communes
- 36 participants aux sessions de formation SIG
- 64 000 kms parcourus par Hériva
- 6 dossiers AED

Contrat de Pays Aire urbaine

L'année 2011 a été marquée par le travail préparatoire à l'élaboration d'un avenant au Contrat de Pays, à finaliser début 2012.

En effet, à la faveur des nouvelles orientations régionales venues compléter le dispositif Pays en particulier dans les domaines du sport, de la culture et de la réhabilitation de friches, le SMAU a soutenu de nouvelles opérations structurantes pour le territoire.

La réunion du 20 octobre à Héricourt, en présence du SMAU, des services techniques de la Région et des représentants des communautés de communes a ainsi permis de préciser le contenu de l'avenant, en particulier la liste des projets susceptibles d'être intégrés et les conditions d'éligibilité aux aides régionales, notamment l'obligation d'élaborer un PCET (Plan climat énergie territorial) à l'échelle du Pays.

Plusieurs projets ont été identifiés pour le Pays d'Héricourt mobilisant à ce titre les aides régionales :

- Requalification de la Halle de Cavalerie en salle d'expositions polyvalente
Maitre d'ouvrage : Ville d'Héricourt
Coût du projet : 1,1 Millions d'euros HT
- Requalification du PAQUIS
Maitre d'ouvrage : CCPH
Coût du projet : 1 Million d'euros HT
- Création d'un terrain de foot intercommunal
Maitre d'ouvrage : CCPH
Coût du projet : 1 Million d'euros HT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

BUDGET
1 843 205 €

Dont

Lotissements économiques (écritures de clôture)	711 452 €
Centre d'Affaires Pierre Carmien	173 512 €
Guinnottes 2 – Avance Trésorerie SOCAD	400 000 €
Guinnottes 2 – Participation	200 000 €
Plate-forme Hôtel d'entreprises	157 367 €
Acquisitions foncières	43 750 €
Organisation des trophées de l'entreprise	11 019 €
ORAC	5496 €

LES DATES CLES DE 2011

- 9 mai : Organisation des Trophées de l'entreprise
- 12 mai : Inauguration d'A2e
- 7 juillet : Adoption des CRAC DEVILLERS et des Guinnottes
- 12 septembre : Inauguration de l'Hôtel d'entreprises
- 15 septembre : Cession d'un lot à ALIOS sur la zone des Guinnottes 1

Le pôle de développement économique des GUINNOTTES s'affirme dans l'Aire urbaine

La commercialisation des Guinnottes 1 se poursuit de manière très satisfaisante en 2011.

2 entreprises ont signé des actes de vente pour un montant de 141 518 € HT : les sociétés THEVENIN-DUCROT (AVIA : distribution de fioul) et PYRENNI (automatisme industriel).

La SOCAD, concessionnaire de la ZAC, a également cédé à la CCPH un terrain de 3 976 m² pour l'euro symbolique afin d'y construire un Hôtel d'entreprises artisanal.

Par ailleurs, 3 compromis de vente ont été signés pour un montant de 806 220 € HT : l'un reconduit avec l'entreprise GAUSSIN (remorques et engins industriels) pour 2 lots de 2 hectares chacun, un autre terrain à la SCI du plateau des Vignottes pour l'entreprise ALIOS (Bureau d'études en géotechnique) de 1 579 m² et un lot de 3 694 m² a été réservé à l'entreprise MONNIER (Travaux publics – VRD).



AVIA a ouvert ses nouveaux locaux avec un dépôt de fioul qui compte une douzaine de salariés.



Le Centre d'Entretien et d'Intervention de la Direction des routes, composé de 17 agents environ, dans leurs nouveaux bâtiments.



Les Guinnottes 2 sortent de terre et les procédures d'extension sont lancées

Le pôle de développement économique des Guinnottes 2 poursuit ses aménagements avec les premières plates-formes livrées qui présenteront à terme une nouvelle offre foncière.

Les travaux confiés à la SOCAD, sont engagés au moyen d'une première tranche ferme et d'une tranche conditionnelle qui sera lancée après révision du PLU d'Héricourt et finalisation des procédures administratives.

En effet, la CCPH a saisi l'opportunité d'étendre le périmètre initial pour la tranche dite des GUINNOTTES 2, sur une emprise de 3 hectares supplémentaires portant la superficie de cette tranche à environ 13 hectares.

Une nouvelle concertation doit donc être menée portant sur la modification du dossier de création de ZAC.

Le Conseil communautaire saisi du dossier d'extension, a approuvé les objectifs et les modalités de la concertation préalable à la modification du dossier de création de la ZAC.

En parallèle afin de pouvoir confirmer les premiers contacts intéressés par les Guinnottes 2, le conseil communautaire a adopté le cahier des charges de cession des terrains dès février 2011 ce qui a permis de signer un premier compromis de vente avec la société X'NOV (fabrication de prothèses) en avril via la SOCAD pour un lot de 10 000 m².

Le bilan financier des GUINNOTTES !

Au 31 décembre 2011, on comptabilise **4 811 369,31 €** en dépenses au cumul des 2 tranches.

Du côté des recettes, au 31 décembre 2011, le bilan se fixe à **4 112 710,59 €**.

La participation Tranche 1 et 2 versée par la CCPH s'élève à 685 476 €.

Au 31.12.2011, la trésorerie de l'opération globale (1^{ère} et 2^{ème} tranches) est négative de **273 103.44€**.

Le partenariat immobilier avec la SOCAD

Afin d'accompagner le développement de l'entreprise Devillers, la CCPH a confié dès 2003 à la SOCAD par voie de convention, la construction - location de bâtiments industriels tout en se portant garant des emprunts souscrits.

En 2011, ce sont donc 14 582 m² de locaux industriels qui sont loués à l'entreprise devenue ARCELOR MITTAL.

Chaque année, un compte rendu de l'opération est soumis à l'assemblée délibérante pour présentation des bilans financiers de la gestion locative. Ce rapport a été adopté le 7 juillet 2011.



La commercialisation se poursuit



Les Guinnottes 2 en travaux

Construction et inauguration de l'Hôtel d'entreprises

Amorcé en 2010, le projet de construire un Hôtel d'entreprises s'est concrétisé cette année. Construit en quelques mois sur le site des Guinnottes 1, il propose 4 cellules de 96 m² à 223 m² permettant à des jeunes entrepreneurs de démarrer et de développer leurs activités pendant une durée de 5 ans avec des coûts de location attractifs à hauteur de 3,10 € HT le m².

Ce programme a été réalisé au moyen d'un partenariat associant l'agence de développement économique Action 70 à la CCPH, qui a mis à disposition le terrain au moyen d'un bail à construction sur 20 ans et s'est chargée de réaliser la plate forme, les parkings, d'amener les réseaux de poser les clôtures et la signalétique. A l'issue du bail la CCPH sera propriétaire du bâtiment, assurera la gestion locative et encaissera les loyers.

Ainsi, à peine sorti de terre que l'Hôtel d'entreprises affichait déjà complet et lors de l'inauguration le 12 septembre les élus et chefs d'entreprises ont bénéficié d'une visite guidée et commentée par les entreprises locataires.

Le coût de l'opération pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt est d'environ 125 000€ HT mobilisant 35 000 € de subventions du Conseil Général et 25 000 € de subventions de l'Etat.

Action 70 a pour sa part construit le bâtiment de 563m² pour un coût de 235 000€

HT dont 59 000€ de subventions du Conseil Général et assure la gestion locative de cet espace.

3 locataires ont ainsi pris possession des lieux :

- SARL La Verrine- Fenêtre du Lion dirigée par M. Sandor TERECEK - Travaux de Menuiserie bois et PVC
- SARL JS Fermetures gérée par M. Rachid SADKI - Travaux de Menuiserie bois et PVC
- Transports Lucky administré par M. Luc ARGENTIERI - Transports de marchandises et de personnes

En générant 13 emplois, la réussite de ce projet montre l'utilité d'un tel équipement pour le développement économique de la Communauté de Communes.



M. ARGENTIERI des Transports Lucky



Le bâtiment

Inauguration d'A2e : 100 salariés supplémentaires dans le pays d'Héricourt

Initié en 2010, l'emménagement de la société A2e (Applications électroniques européennes) dans les anciens locaux Souchier à Héricourt a été effectif au début de cette année 2011 en présence de Yves Krattinger, Président du Conseil



M. GAVOIS au micro



Le nouveau bâtiment d'A2e

Général de la Haute-Saône, M. Jean-Michel Villaumé, Député-maire d'Héricourt, M. Fernand Burkhalter, Président de la CCPH et Conseiller général Héricourt-Ouest et M. Jacques Abry, Vice-Président de la CCPH et Maire de Luze.

C'est ainsi que l'inauguration de l'entreprise s'est déroulée le 12 mai.

Anciennement installée au Tech'hom à Belfort, l'activité de l'entreprise englobe l'intégration de produits finis, l'assemblage de câbles et la fabrication de cartes électroniques. Elle emploie 120 personnes dont une trentaine d'intérimaires.

Le 20 mai 2010, la Communauté de Communes cède les anciens bâtiments Souchier à l'entreprise et la réhabilitation effectuée en 4 mois fut une sacrée prouesse. En effet, l'entreprise a investi 1,6 Millions d'euros dans les travaux de requalification et la CCPH 250 000 € en travaux de bardage et toiture. Au final, le coût de l'opération pour A2e s'élève à 2,2 Millions d'euros pour l'achat du bâtiment, les travaux et le déménagement avec une aide de 157 000 € du Conseil Général au titre de l'aide aux projets d'envergure.

Organisation des Trophées de l'entreprise

Comme chaque année, Action 70 organise les Trophées de l'entreprise qui se sont déroulés cette année sur le Pays d'Héricourt et ont été portés par la CCPH.

Cet évènement a pour but de valoriser le patrimoine économique de la Haute-Saône en mettant en avant les savoir faire locaux, les compétences techniques et humaines par le biais des entreprises existantes.

Lors de cette 9^{ème} édition, qui s'est déroulée le 9 mai, 12 entreprises ont été primées afin de mettre en avant le dynamisme économique du territoire et de favoriser la communication, la connaissance et les échanges entre les industries, les commerçants, les artisans, les entreprises de services, les entreprises de tourisme et les collectivités locales.

Films de présentation du territoire et des entreprises locales, interview de chefs d'entreprises, remises de diplômes ont rythmé avec énergie cette soirée qui s'est ponctuée en invitant les 150 participants au verre de l'amitié.



Les lauréats

Catégorie Services

Trophée «Développement»	Centrale Taxi (Châlonvillars)	Formation et Solutions Informatiques (Héricourt)	Stock Casse 70 (Brevilliers)	
Trophée «Jeune Entreprise»	Diagnostic Immobilier de l'Est (Chagey)	V'IDEAL (Couthenans)	Alios Ingénierie (Héricourt)	Cabinet Delplanque et Associés (Héricourt)

Catégorie Artisans

Trophée «Développement»	Boulangerie Pâtisserie LEVAIN (Héricourt)	Coiffure Isa-B (Héricourt)	EDS Embellissement (Bussurel)	SARL PREVOT André (Héricourt)
Trophée «Dynamisme»	Balbimax (Châlonvillars)	H-ELEC (Vyans-le-Val)	Horloges Comtoises Converset (Héricourt)	
Trophée «Reprise d'entreprise»	Lagrasta et Perney (Héricourt)	SARL ZEJ FRANCODEP (Héricourt)		

Catégorie Commerces

Trophée «Dynamisme»	La Tour de Pizz (Héricourt)	Citron Vert (Héricourt)	Styl'Beauté (Héricourt)
Trophée «Développement»	Parfumerie Christine (Héricourt)	Modus (Couthenans)	

Catégorie Tourisme

Trophée « Identité et Attractivité du territoire »	Les Amis du Fort du Mont-Vaudois (Héricourt)	Ecole de musique (Héricourt)	Médiathèque F.Mitterrand (Héricourt)
Trophée « Hébergement »	Meublé Mariey (Etobon)	Chambre d'hôtes Gognat (Vyans-le-Val)	

Catégorie Industries

Trophée «Reprise d'entreprise»	S2I Devillers (Héricourt)	APA Franche-Comté (Héricourt)	
Trophée «Innovation et dynamisme»	Packmat System (Héricourt)	Cinetic Automation (Héricourt)	Laser Evolution (Héricourt)
Trophée «Spécial implantation»	A2E (Héricourt)		

En bleu foncé les entreprises primées

Visites d'entreprises au menu de 2011

Le 30 mai 2011, Jean-Michel VILLAUMÉ, Député-maire et M. Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH, Conseiller général Héricourt Ouest ont accueilli Denis SOMMER, 1^{er} Vice-président du Conseil Régional en charge du développement économique et de l'emploi, deux entreprises ont fait l'objet d'une visite sur site : Francodep et Laser Evolution.

• FRANCODEP :

L'entreprise Francodep est implantée à Héricourt dans un bâtiment de 950 m², faubourg de Belfort, dans la zone d'activité commerciale en Salamon. La société est spécialisée dans le conseil d'aménagement de magasin, la vente et l'installation de matériels pour les métiers de bouche.

L'établissement compte huit techniciens polyvalents, spécialisés dans le chaud et le froid et dispose de commerciaux avec une expérience confirmée en boulangerie, pâtisserie et autres laboratoires.



• LASER EVOLUTION :

Laser Evolution est une entreprise implantée à Bussurel, elle a été créée en 1997. La société fait partie du groupe « TP Techni Partners » qui a pour vocation la sous-traitance industrielle. Le groupe est spécialisé dans la découpe laser, le pliage, l'usinage, la mécanique générale et la mécano-soudure.

L'entreprise compte un effectif de 18 personnes et réalise un chiffre d'affaire annuel de l'ordre de 4 millions d'euros.



L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

- 2 réunions de la commission Développement économique
- 12 délibérations
- 13 hectares de plate-formes aux Guinnottes 2
- 4 cellules créées à l'Hôtel d'entreprises
- 12 entreprises primées lors des Trophées de l'entreprise

PÉRISCOLAIRE ET LOISIRS

BUDGET
2 087 150 €

Dont	
Travaux cuisine centrale	578 584 €
Travaux pôle de Châlonvillars	343 017 €
Gestion Cadet Rousselle	455 449 €
Délégation de Service Public Francas	350 193 €
Achat repas Médiwest	62 944 €
Achat alimentation	40 346 €
Gestion pôle de Bussurel	39 636 €
Chalet à Coisevaux	4 300 €

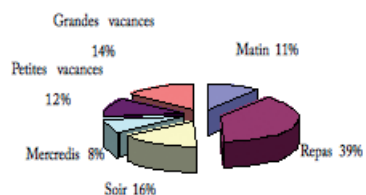
Les services péri et extra scolaires

Une bonne année en termes de fréquentation

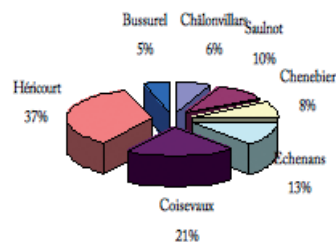
Compétence prépondérante de la Communauté de communes, la politique périscolaire de l'année 2011 a été particulièrement soutenue et rythmée par les chantiers de construction du pôle de Châlonvillars et de la cuisine centrale, par la procédure de consultation au titre de la délégation de service public pour la gestion des pôles périscolaires des villages ou par la décision de reprendre le pôle périscolaire de Châlonvillars en régie et ce tout en maintenant une programmation riche et variée en termes d'animation.

FREQUENTATION PERISCOLAIRE - BILAN 2011								
Moyennes / temps d'accueil	Pôle de Châlonvillars	Pôle de Saulnot	Pôle de Chenebier	Pôle d'Echenans	Pôle de Coisevaux	Pôle d'Héricourt	Pôle de Bussurel	TOTAL
Matin	6	16	12	23	12	51	9	129
Repas	29	48	38	61	97	163	23	459
Soir	24	19	16	25	40	57	13	194
Mercredis	X	X	20	22	19	40	X	101
Petites vacances	X	22	19	22	31	52	X	146
Grandes vacances	X	34	X	39	40	57	X	170

Répartition des différents temps d'accueil sur l'ensemble de la CCPH



Provenance des effectifs de restauration



Evolution du nombre de journées enfants :

Evolution des j/enft - Structures gérées par la CCPH			
2003	5 585	2008	35 737
2004	12 889	2009	33 367
2005	25 555	2010	34 656
2006	29 903	2011	35 514
2007	34 187		

Une journée enfant équivaut à 8h d'accueil.

Globalement, les effectifs progressent de 3% en 2011 mais stagnent en petites vacances et mercredis voir baissent en juillet.

A noter l'évolution des effectifs du soir sur Châlonvillars, avec une moyenne de 24 enfants contre 18 en 2010.

L'évolution la plus marquée sur le midi concerne les pôles de Coisevaux et Héricourt.

Evolution du nombre de repas servis :

Nombre de repas servis par pôle (animateurs compris)				
Pôles	2008	2009	2010	2011
Châlonvillars	3 902	3 794	4 017	3 921
Saulnot	7 575	6 571	6 842	7 256
Chenebier	7 403	5 563	5 230	6 118
Echenans	12 030	10 915	9 894	9 995
Coisevaux	17 172	15 667	14 688	15 270
Héricourt/Bussurel	32 311	32 438	32 109	32 527
TOTAUX	80 393	74 948	72 780	75 087

Après une baisse du nombre de repas servis en 2010, l'année 2011 regagne en effectifs. Sont concernés par cette hausse : Saulnot +6%, Chenebier +17%, Echenans +1%, Coisevaux +4% et Héricourt +1%. Avec 75 087 repas en 2011, on retrouve les effectifs de l'année 2009.

LA CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE EN PHASE TRAVAUX

PHASE TRAVAUX



PROJET FINAL

La date d'ouverture prévue en septembre 2011 n'a pu être tenue. La cuisine n'ouvrira ses portes qu'au printemps 2012 du fait des aléas rencontrés tout au long de ce chantier. Ce faisant, ce sera environ 500 repas / jour en moyenne qu'il conviendra de confectionner contre une moyenne de 175 actuellement pour Héricourt seul, personnel compris. Les espaces de production ont donc été adaptés pour un volume annuel global de 80 000 repas desservant tous les pôles périscolaires.

Le projet consiste à réhabiliter les espaces existants tout en créant de nouveaux espaces. Pour la réglementation de la marche en avant, nous nous sommes associés avec le bureau d'études CLIC, spécialisé dans ce domaine. Outre la réhabilitation du bâtiment, le volume de production nécessite également de rééquiper complètement en neuf cette nouvelle cuisine centrale.

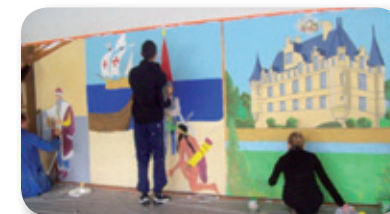
Un partenariat poursuivi avec le centre social simone signoret

La Communauté de communes confie chaque année par voie de convention avec le centre social Simone Signoret des actions en direction des adolescents de la communauté de communes.

Objectif fresque pour l'AJC :

Une Action Jeunesse Citoyenne a été organisée avec le Centre social Simone Signoret du 18 au 22 juillet 2011. Cette action a porté sur la réalisation d'une fresque sur le thème de « l'évolution de l'homme à travers les époques » à l'école Poirey d'Héricourt. Les 10 jeunes inscrits ont été encadrés par l'association Scèn'art qui a pleine compétence pour mener à bien ce type de projet artistique.

Les AJC s'adressent à des jeunes de 16 à 17 ans qui pendant 5 jours participent activement et collectivement à une action concrète tendant à améliorer la vie quotidienne ou le cadre de vie d'une commune de la CCPH. En contrepartie de leurs investissements les jeunes ont touché une bourse éducative d'un montant de 125 €. Chaque jour 2 jeunes différents ont fait les courses pour le repas et cuisinaient pendant que les autres étaient sur le terrain.



Un séjour ado à Chalain :

Il a été également proposé un séjour dans le Jura au Lac de Chalain du 9 au 16 juillet 2011. Au total 11 jeunes de 13 à 17 ans ont pu s'initier à différentes activités sportives telles que le VTT, une randonnée de sideway, une initiation au canoë-kayak, un parcours d'accrobranche, des matchs de foot, de badminton et bien évidemment de nombreuses baignades. Ce séjour a permis à ces

jeunes de profiter de la région montagnaise et visiter les grottes de Moidons ou encore la fameuse cascade du Hérisson.

Notre partenariat avec le Centre Social Simone Signoret repose aussi sur la participation des 7 pôles périscolaire à la fête de la ST NICOLAS.

Pendant 15 jours, les enfants se sont attelés à préparer de nombreuses décorations pour les accrocher au sapin de la place de la mairie d'Héricourt. Cette année, une centaine de bambins des pôles sont venus à la rencontre du St Nicolas et du Père fouettard.

A l'issue de la journée, un spectacle accompagné d'un chocolat chaud et comme se veut la tradition d'un « manala » a mis des pépites de plaisir dans les yeux des enfants en attendant Noël.



Un projet communautaire autour des sciences

Tous les 2 ans, la communauté de communes met en place en partenariat avec les Francas un projet commun aux 7 pôles périscolaires. Pour cette année scolaire 2011-2012, le thème retenu a porté sur les Sciences.

La mise en place de ce projet a pour vocation de faire découvrir, se familiariser voir réconcilier les enfants avec l'univers des sciences et s'adresse à des enfants de 3 à 12 ans.

Pour mener à bien ce projet, ont été réunies autour des équipes d'encadrement, les ressources du Pavillon des sciences de Montbéliard, du Colporteur des sciences, de la Maison de l'environnement de Sermamagny, la Médiathèque et les jeux de la Ludothèque qui reposent sur ce thème.

Ont été abordés :

- Les thèmes de l'eau, de l'air et de l'électricité sur le pôle d'Echenans
- Les nouvelles technologies à Châlonvillars
- Le système solaire et les planètes à Coisevaux
- Les fusées à Saulnot
- L'eau sur Bussurel
- La météo à Cadet Rousselle
- La cuisine moléculaire et la radio à Galène sur Chenebier.

Pour finaliser ce projet, une « fête de la science » a été organisée en fin d'année scolaire présentant l'ensemble du travail mené par les équipes et les enfants.



La fête de la science à Chenebier

Un premier partenariat avec la ludothèque

Dans le cadre de l'ouverture du service de la Ludothèque depuis avril 2011, les pôles périscolaires bénéficient de cette prestation selon les besoins et les orientations de leurs projets pédagogiques.

Sur 2011, les pôles de Bussurel, Chenebier



et Coisevaux ont bénéficié de l'intervention de l'animatrice de la Ludothèque qui est venu sur ces 3 structures avec sa malle de jeux choisie conjointement avec l'équipe des pôles.

Sur Bussurel à l'issue des 10 séances prévues, les familles ont été conviées pour venir jouer avec leurs enfants dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les enfants ont pris plaisir à faire découvrir à leurs parents des jeux méconnus et non disponibles dans la grande distribution.

Deux séjours au haut du them

2 séjours ont été proposés aux enfants de 8 à 12 ans des pôles périscolaires. Du 05 au 08 juillet, 26 jeunes étaient inscrits et du 16 au 19 août, 17 jeunes. Ces deux groupes sont partis à la maison de la nature du haut du Them. Ce site se situe à la frontière de la Haute-Saône et des Vosges Saônoises, au pied du Ballon de Servance et à proximité du plateau des mille étangs.

Au menu : randonnées, Landart, découverte et observation des « petites bêtes » du torrent, dégustation de miel et utilisation d'un four à pizza avec fabrication individuel des petits pâtons !!



Préparation de pizzas



Activité autour des abeilles

Succès du pôle Cadet Rousselle en août



Montage de tente



Activités

Seul le pôle Cadet Rousselle ouvre ses portes au mois d'août pour les familles de la Communauté de communes qui ont besoin du service ou pour les enfants qui n'ont pas l'opportunité de partir en vacances. Les effectifs de cette année ont été plus que positifs avec une moyenne de 47 enfants et des pics de fréquentation de 72 certains jours selon l'activité proposée.

Le pôle bénéficiant d'un parc spacieux, les équipes ont organisé une nuit sous tente avec grillades au barbecue et les traditionnelles brochettes de Chamallows.

Les animateurs ont réservé quelques surprises pour la veillée tant attendue par le groupe : djembé, histoires à faire peur...

L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

- 35 514 journées enfants
- 194 enfants en moyenne chaque soir
- 459 repas en moyenne chaque midi
- 75 087 repas servis sur l'année
- 129 enfants en moyenne chaque matin avant l'école
- 101 enfants en moyenne les mercredis
- 7 comités de pilotage
- 19 délibérations

Une tarification adaptée aux ressources des familles

Pionnière en la matière en Haute Saône, la Communauté de communes a mis en place depuis septembre 2006, une tarification différenciée tenant compte des quotients familiaux et répondant ainsi aux attentes de la CNAF.

$$\begin{array}{ll} \text{T-2} = \text{QF} < 440 & \text{T0} = 571 < \text{QF} < 1\,500 \\ \text{T-1} = 441 < \text{QF} < 570 & \text{T+1} = 1\,500 < \text{QF} \end{array}$$

	Matin sans petit déjeuner	Matin avec petit déjeuner	Repas	Soir
T-2	0,90 €	1,30 €	3,55 €	1,70 €
T-1	1,00 €	1,45 €	4,15 €	2,00 €
T 0	1,10 €	1,60 €	4,60 €	2,20 €
T+1	1,25 €	1,85 €	5,30 €	2,50 €

LES DATES CLES DE 2011

- 07 juillet : Adoption des tarifs péri et extrascolaire 2011/2012
- 5 au 8 juillet : Séjour au Haut du Them
- 9 au 16 juillet : Séjour au Lac de Chalain
- 18 au 22 juillet : AJC fresque à l'école Poirey d'Héricourt
- 16 au 19 août : Séjour au Haut du Them
- 15 septembre :
 - Adoption du cahier des charges de la DSP
 - Adoption de la reprise du pôle de Chalonvillars à compter de janvier 2012
 - Mise en place de TIPI, possibilité des familles de régler leur facture par internet
- 17 novembre : Création emplois cuisine centrale
- 13 décembre : Choix du délégué

La ludothèque, nouveau service ouvert en 2011 !

« La ludothèque est un espace aux jeux où se pratiquent le jeu sur place et le prêt. Elle se définit comme un espace contemporain, une institution socio-éducative, lieu d'anonymat autour du jeu et du jouet. Elle ouvre la porte à l'imaginaire et amène aussi la règle : règle du jeu, règle du lieu. »

BUDGET
31 596 €

Le plaisir et la règle sont les mots clés de la ludothèque.



La création de lien social, un objectif prioritaire

La ludothèque accueille différents publics sans discrimination d'âges, de cultures, de handicaps avec la volonté de rassembler, d'échanger et de partager. Les animations ayant comme objectif d'aller à la rencontre de nouveaux publics, tout en fidélisant un maximum de personnes. Il s'agit de favoriser les rencontres et bien sûr de développer le bien être, la convivialité et le plaisir d'être ensemble.

Une pratique du jeu dans le respect et l'échange

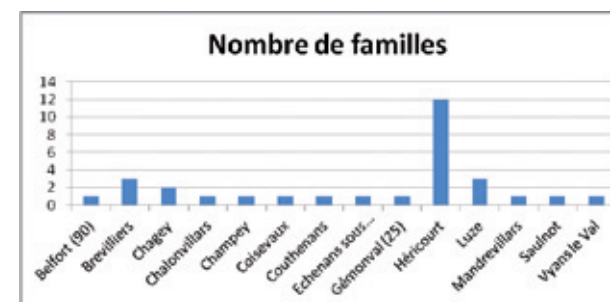
La ludothèque cherche à favoriser les rencontres et les échanges, d'être à l'écoute des attentes des différents publics et de savoir s'adapter à leurs demandes. Il s'agit de responsabiliser le public dans l'utilisation du jeu et du lieu, de permettre aux joueurs le partage des connaissances et des savoir-faire concernant les jeux et de favoriser la relation parents/enfants par la pratique du jeu.

Une participation des usagers à la vie du service

La ludothèque cherche à favoriser l'implication des abonnés dans la vie de la ludothèque. Il est important que des échanges d'informations et de conseils se fassent entre adultes. L'animatrice demande régulièrement au public son avis sur le choix des jeux à acheter et sur les animations mises en place.

Les actions « entre les murs » :

2011	Fréquence
Jeu sur place pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés d'un adulte	Tous les mercredis après midi
Prêt de jeu pour tous	Tous les mercredis matin Tous les jeudis après midi
Animations « exceptionnelles »	Deux animations proposées



Ce sont au total 30 familles domiciliées sur les communes de la C.C.P.H. ou hors secteur qui se sont abonnées au service durant l'année 2011 : 28 familles résident sur les communes de la C.C.P.H. contre 2 venant du Territoire de Belfort et du Doubs.

Les samedis à la ludothèque :

La ludothèque a pour objectif de faire partager un moment privilégié entre l'enfant et sa famille et peut permettre à l'adulte de découvrir ce qui attire l'attention de son enfant. L'enfant peut être attiré par des jeux qu'il ne connaît pas et cela permet aux parents de s'adapter aux préférences de l'enfant et de répondre à ses demandes. Il est important d'initier les enfants à la découverte de nouvelles choses pour leur construction personnelle. Deux séances d'animation ont eu lieu les samedis après midi avec la présence de M. Aubert Sébastien, spécialiste du jeu de société, et ont satisfait le public présent avec une moyenne de 15 personnes, adultes et enfants confondus.



Les actions en dehors des locaux :

« Parce que le jeu est une source de développement sur tous les plans, parce que le jeu est un moteur d'apprentissage, parce que le jeu donne l'occasion de communiquer, de partager, la ludothèque veut «entraîner» les enfants des pôles périscolaires dans la découverte du plaisir de jouer ! »

La ludothèque a pour principal objectif, en intervenant sur les pôles périscolaires de développer par le jeu la réflexion et l'épanouissement des enfants. S'éveiller en jouant offre une formidable occasion de grandir surtout quand il n'y a ni risque d'erreur, ni obligation de résultats. Comprendre, explorer, oser, développer son sens de l'analyse, ses dons de stratégie ou son imagination sont quelques uns des objectifs de nombreux jeux apportant des connaissances culturelles variées. Ces séances ont permis également à l'animatrice d'expliquer aux enfants et à leurs familles ce qu'est une ludothèque, à quoi elle sert, ce que l'on y trouve... A chacune de ces rencontres les enfants ont montré un réel intérêt pour les jeux proposés.



Intervention au Pôle de Bussurel sur le thème de l'eau

L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

- 30 familles abonnées au service
- 7 pôles périscolaires bénéficiant du service
- 284 participations les mercredis après midi
- 415 heures d'ouverture
- Plus de 400 jeux de société
- 2 séances de jeux le samedi après midi
- 297 jeux empruntés

LES DATES CLES DE 2011

- 2 mars : ouverture du service
- Les 2 mars et 28 avril : accueil de 60 enfants du pôle périscolaire Cadet Rousselle
- 28 mai : première session de Samedi jeu
- Du 3 novembre au 5 janvier : expérimentation d'un projet partenarial avec le pôle périscolaire de Bussurel.

TOURISME – CADRE DE VIE – PATRIMOINE

BUDGET
31 341 €

Refonte du Topoguide

Suite à la parution du guide touristique en 2010, la CCPH, en partenariat avec le club de randonnée des SGH d'Héricourt, travaille activement à la parution d'un nouveau Topoguide.

Il se composera de :

- 15 fiches de randonnées insérées dans une pochette
- Des panneaux exposant le plan détaillé du sentier à chaque départ
- Des panneaux généraux regroupant tous les sentiers de la CCPH qui seront apposés dans chaque commune.

D'autre part, des travaux d'aménagement tel que la sécurisation des sentiers et la pose de bancs ou de poubelles accompagneront la mise en place de ce Topoguide. Les fiches sont réalisées par un graphiste et une rédactrice a été choisie pour produire des textes reflétant au mieux l'ambiance des sentiers.

Dans le cadre de la politique APPUI + et au titre du schéma directeur tourisme, la CCPH a sollicité la participation du Conseil Général pour ce projet.

La parution de ce Topoguide, prévue pour 2012, a donné lieu à de très nombreuses réunions techniques pour valider les maquettes des circuits, des plans de départ, ou encore des plans d'ensemble tout en s'assurant de la prise en considération des modifications induites par les travaux de la LGV.

Le cahier n°2 d'Histoire et Patrimoine d'Héricourt est paru !

En 2010, l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt éditait un cahier qui permet aux lecteurs de redécouvrir le Pays d'Héricourt par le biais de son histoire et de ses personnages illustres. Ainsi le cahier n°1, imprimé à 300 exemplaires, a rencontré une grande audience depuis sa parution.

Fort de ce succès, l'association a décidé de poursuivre ce travail historique en éditant un cahier n°2 paru en septembre et vendu lors de la 4^{ème} Fête du Château les 10 et



11 septembre et c'est naturellement que la CCPH a soutenu cette initiative.

Cette nouvelle parution permet de découvrir entre autre :

- Un hommage à Jean-Pierre BRETEGNIER dont le nom marque encore de nos jours la ville d'Héricourt
- Une rétrospective de la grande fête patriotique du 8 août 1909 à Héricourt au lendemain de la défaite de la guerre franco-allemande de 1871
- L'historique de l'église luthérienne de Brevilliers.



Randonnée : le club toujours actif

Comme chaque année, le partenariat avec le club de randonnée des SGH prend la forme d'une convention de gestion des itinéraires de promenade et de randonnée d'intérêt départemental et local qui missionne le club pour s'occuper de l'entretien, du balisage et de la gestion des tracés.

Les retours excellents des randonneurs traduisent l'implication du club et la CCPH se réjouit d'avoir des circuits de qualité et dont les tracés sont bien balisés.

LES DATES CLES DE 2011

- Septembre 2011 : Parution du Cahier n°2 d'Histoire et Patrimoine d'Héricourt
- Novembre 2011 : Choix d'une rédactrice pour les textes du Topoguide

L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

- 1 réunion de la commission
- 14 réunions de travail pour le futur Topoguide
- 4 délibérations

ENVIRONNEMENT – DÉCHETS

BUDGET
1 584 688 €

Les déchets ménagers, un service qui maintient ses bons résultats

Conformément à la loi BARNIER du 2 février 1995, relative au renforcement de la protection de l'environnement qui met l'accent sur la transparence et l'information des usagers, le service déchets ménagers fait l'objet d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2011 dont n'est présentée ici qu'une synthèse.

La collecte des Ordures Ménagères est assurée en régie par la CCPH qui a délégué au SYTEVOM le traitement de ses déchets.

Centre de tri et d'incinération de NOIDANS le FERROUX (70)



Tous déchets confondus, **12 012,79** tonnes ont été collectées en 2011 contre **11 924,45** tonnes en 2010 soit **584,22 kg/habitant** en 2011 et **586,80 kg/habitant** en 2010.

Les ordures ménagères

En 2011, 4381,26 tonnes de déchets ménagers ont été collectées soit 213,07 kg/hab. (population Insee 2011) ce qui représente **une hausse de 0,30 % des tonnages** (4 320,86 tonnes en 2010 soit 212,63 kg/hab.) par rapport à l'année précédente.

• La collecte sélective en porte à porte sur Héricourt

La collecte sélective en porte à porte s'effectue avec une mise à disposition de bacs jaunes ou des sacs jaunes pour certains secteurs spécifiques.

En 2011 ce sont 583,24 tonnes de tri collectées en porte à porte sur Héricourt soit 552,55 tonnes de déchets valorisables après application des refus de tri. **Cela représente 54,02 kg/an/hab.** contre **53.23 kg/an/hab.** en 2010 et témoigne d'une hausse sensible.

• Le taux de refus reste bon

Le taux de refus moyen pour 2011 est de **5.26 %**. En 2010 il était de **4.63 %**. Ce taux est un taux moyen calculé sur la base des caractérisations réalisées par le centre de tri de Noidans le Ferroux en présence de l'ambassadeur de tri. On peut compter une dizaine de caractérisations par an.

La collecte sélective en porte à porte a apporté en 2011 les recettes de l'exercice 2010 suivantes (les chiffres entre (.) correspondent aux recettes 2009 versées en 2010) :

- 5 500 € TTC (6 600 € TTC) pour le poste d'ambassadeur du tri,
- 50 426,87 € TTC (19 737,09 € TTC) pour les performances de tri,
- 272,13 € TTC (712,80 €) pour la communication.

Malgré une légère hausse de **0,51%** du taux de refus, celui-ci reste stable. Il traduit le suivi quotidien et la vigilance des rippeurs qui éliminent de la collecte une grande partie des erreurs de tri.

• Les Points d'Apport Volontaire

640,34 tonnes de verres ont été collectées en 2011 pour **672,44** tonnes en 2010 soit une baisse de **4,77 %**.

304,41 tonnes de mixte (papiers, cartons, emballages, magazines et boîtes métalliques) ont été collectées en point d'apport volontaire en 2011 contre **271,69** tonnes en 2010. Cela se traduit par une hausse de **12,04 %** soit **+32,72** tonnes.

La CCPH dispose d'un excellent réseau de 2 déchetteries



La déchetterie d'Héricourt a accueilli **54 972** visiteurs pour un total de **5 080,14** tonnes de déchets déposés en 2011.

On a dénombré pour la déchetterie de Saulnot **14 400** visiteurs pour un total de **984,55** tonnes de déchets soit un poids moyen de **68.37 kg** de déchets par visiteur.

A NOTER :

Le tonnage total des déchets collectés dans les déchetteries connaît une légère hausse de **1,12 %** compte tenu de l'augmentation globale de la fréquentation, qui passe de **64 507** entrées en 2010 à **69 372** en 2011 soit **7,54 %** de hausse ce qui représente **4 865** personnes supplémentaires.

La CCPH propose d'acquérir des composteurs !

Depuis 2007 grâce aux subventions du Conseil Général de la Haute-Saône, de l'Ademe et du Sytevom, les ménages de Haute-Saône peuvent acquérir des composteurs, en bois ou en plastique, au tarif de 15 € l'unité.

Ce sont au total **1 216** composteurs qui ont été vendus depuis cette date sur le secteur de la Communauté de Communes dont 281 en 2011.

Le coût du service des déchets reste bien maîtrisé

• La Tarification

Les Tarifs 2011 votés par le conseil sont identiques à ceux de 2007 puisque les hausses successives des coûts facturés à la CCPH n'ont pas été répercutées grâce à une très bonne maîtrise des charges courantes et au tri sélectif.

La Communauté de communes a choisi la redevance d'enlèvement des ordures ménagères comme mode de facturation de ce service. Pour l'année 2011, la REOM a concerné 2 447 personnes seules, 5 731 ménages, 85 résidences secondaires ainsi que nombre d'entreprises au titre des déchets assimilés.

• L'activité comptable du service OM

En 2011, 20 419 factures ont été calculées, 479 mandats et 527 titres ont été passés sur le budget annexe OM.

316 titres annulatifs de facturation (annulation, modification, réduction) ont été enregistrés.

Modalités de paiement :

Les usagers peuvent opter pour le prélèvement automatique trimestriel ou le paiement intégral de la facture en juin de l'année en cours.

En 2011 on compte 2680 foyers soit 30,75 %, qui ont opté pour le règlement de la redevance par prélèvement automatique.

28 % des personnes seules ont choisi le prélèvement

34% des ménages ont également opté pour ce mode de paiement

• Les coûts facturés à la CCPH

Le coût de traitement à la tonne accueillie sur le quai de transfert est facturé à la Communauté de communes 100€ HT (soit 105,50 € TTC), ce qui représente une dépense de **462 222,93 € TTC** en 2011. Ce prix comprend le transport, le transfert et le traitement des déchets.

Le droit fixe par habitant versé par la Communauté de communes au SYTEVOM s'élève à 19,70 € HT (soit 20,78 € TTC) par habitant (population de référence SYTEVOM 20 562). Cela a représenté **427 350,93 € TTC** de cotisation adhérent pour l'année 2011

Redevance incitative, la réflexion est lancée !

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt a commandé une étude de faisabilité de la redevance incitative sur son périmètre. Cette étude a été confiée au cabinet Pöyry pour un montant de 24 858,86 € et est subventionnée à 70% par l'ADEME soit une aide de 17 401,20 €.

2 premières phases de cette étude ont été présentées respectivement les 28 septembre et 12 décembre 2011. Différents scénarii sont donc identifiés pour la suite de cette étude.

LES DATES CLES DE 2011

- 31 mars : Lancement d'une étude de faisabilité pour la mise en place de la redevance incitative.
- 14 avril : Vote du budget annexe des OM
- 28 septembre : Rendu de la phase 1 de l'étude sur la RI
- 12 décembre : Rendu de la phase 2 de l'étude sur la RI

Le bilan du service déchets ménagers

En 2011, on constate une hausse de **75,22** tonnes de déchets collectés en porte à porte (OM + tri) par rapport à 2010 soit **1,54 %** de plus.

La collecte des déchets recyclables en point d'apport volontaire reste stable et laisse même apparaître une légère hausse de **0,62** tonnes soit **+0,07 %**.

En 2011, au global la collecte des déchets hors déchetteries (OM + tri +PAV) est donc en hausse de **75,84** tonnes soit une hausse de **1,30 %**, ce qui n'est pas significatif à l'échelle de notre territoire.

L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

- 4 commissions
- 20 419 factures éditées
- 30.75 % des foyers en prélèvement automatique
- 4 381,26 tonnes d'OM collectées
- 70 000 entrées en déchetteries
- 213,07 kg/hab. en OM
- 105,50 € TTC la tonne de déchets traités facturée
- 281 composteurs vendus
- 14 délibérations

HABITAT ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

BUDGET : 69 943 €

Dont	
Subventions Habitat	29 126 €
Animation Habitat 2020	3 588 €
Subventions Pass Foncier	8 000 €
Fonds de concours éco Hameau Echenans	5 000 €
Subvention Pôle énergie	9 000 €



Travaux financés par la CCPH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat laisse sa place à Habitat 2020

Bien que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat soit terminée, de nombreux dossiers ont cette année encore été soldés puisque les dossiers accordés avant novembre 2010 (fin d'OPAH) peuvent être réalisés dans les 2 ans qui suivent la réservation de crédit.

Ainsi 12 604 € ont été versés pour des travaux d'amélioration de l'habitat et 16 522 € pour des travaux de façades.

Suite à cette OPAH, la CCPH marque son ambition de demeurer un territoire attractif et s'engage aux côtés du Département, délégataire des aides à la Pierre, grâce au **Contrat Territorial HABITAT 2020** qui affiche les objectifs suivants :

- Développement de 150 logements nouveaux par an répartis à part égale entre Héricourt et les villages.
- Développement d'un parc économe en énergie en lien avec le Programme « HABITER MIEUX » de l'ANAH.
- Repérage d'ilots dégradés pouvant faire l'objet de traitements au titre du programme d'Intérêt Général de lutte contre l'habitat indigne
- Soutien et mobilisation des **Propriétaires retraités** autour des projets de maintien à domicile et de travaux en faveur de l'autonomie
- Appui aux communes dans le cadre de programmes de réhabilitation de logements communaux

Le Conseil Communautaire du 7 juillet 2011 a adopté la nouvelle politique Habitat de la CCPH et en a confié la gestion et l'animation à HRU-Développement Conseils. Chacune des actions permet de mobiliser des subventions, sous réserve de remplir les conditions d'intervention.

A noter que la CCPH a reconduit sa politique d'aide en faveur des façades. Pour cette nouvelle politique Habitat qui a pris effet fin d'année, 2 dossiers façades ont été soldés pour un montant total de 1600 €.

La CCPH signe le premier protocole HABITER MIEUX avec l'Etat pour la Haute Saône !

Profitant de la redéfinition de sa politique en faveur de l'habitat, la CCPH a décidé de s'inscrire très vite dans la nouvelle politique nationale confiée à l'ANAH, le protocole habiter mieux et est devenue la première collectivité à s'engager dans le département de la Haute-Saône.

Cette politique se décompose en plusieurs actions :

- Promouvoir un parc immobilier économe en énergie et dans l'objectif du développement durable
- Développer une offre de logement, à loyer maîtrisé pour le locataire et sécurisée pour le propriétaire
- Lutter contre l'habitat indigne
- Favoriser le maintien à domicile
- Promouvoir l'attractivité des communes



Signature du protocole le 22 novembre 2011 par Monsieur Eric FREYSSELINARD Préfet de Haute-Saône et Monsieur Fernand BURKHALTER, Président de la CCPH et Conseiller général Héricourt Ouest, au Centre d'Affaires Pierre Carmien en présence de l'ANAH et des élus du territoire.

La CCPH soutient le Pôle énergie Franche-Comté

Le Pôle énergie, installé dans le lycée Aragon à Héricourt, est un équipement à vocation régionale au service du développement durable qui reçoit chaque année le soutien de la CCPH par la voie d'une subvention de fonctionnement de **9000 €**.

Il a trois principales missions :

• Conseiller

Il offre un service de conseil gratuit, personnalisé et indépendant. Il organise des visites de chantiers, des journées techniques de démonstration et des déplacements en groupe sur des salons professionnels.

Tout au long de l'année, il y eu 388 contacts où ont été données informations techniques, renseignements de formation ou d'orientation et quelques conseils aux organismes de formation.

9 évènements ont été organisés par le Pôle énergie lequel a par ailleurs participé à 33 évènements de manière active.

• Former et informer

Il met en place un service d'ingénierie de formation en étroite collaboration avec les lycées et les organisations professionnelles.

Il élabore aussi des formations innovantes à destination des enseignants et formateurs du bâtiment et accueille régulièrement des lycées professionnels et artisans en formation.

Cette année 182 personnes ont été formées par le biais de 7 sessions de formations.

• Valoriser

Il met à disposition des outils qui permettent aux acteurs du bâtiment d'approfondir leurs connaissances et de faciliter le partage des savoirs (un site internet dédié, un centre de ressources, une veille quotidienne pour être à la pointe de l'innovation et des technologies nouvelles, des outils pédagogiques...).

14 prêts d'outils, durant de 3 à 7 jours, tels que la matériauthèque ou l'écorché du mur, ont été effectués.

Le fonds documentaire est composé de 497 ouvrages, de 42 revues et de 4 quotidiens,



Module de formation sur la réglementation thermique du 21 avril



La soirée info technique "ventilation performante" le 22 septembre au Centre d'Affaires Pierre Carmien d'Héricourt a rassemblé 110 personnes.

de vidéos éducatives sur les métiers et d'un logiciel DTU. Ainsi 141 personnes sont inscrites dans le cadre du service de prêt et 137 prêts ont été effectués.

176 personnes sont venues au centre de documentation (principalement des professionnels et des étudiants / lycéens).

Le site internet a enregistré 8 893 visites et 310 personnes sont abonnées à la newsletter.



La politique de Pass foncier se solde en 2011 !

En 2010, la CCPH s'est engagée dans le dispositif national du Pass foncier qui vise à permettre à des ménages modestes, avec ou sans apport, de devenir propriétaires progressivement, grâce à une période de neutralisation du coût du foncier (jusqu'à 25 ans) par son portage par un tiers. Le ménage commence donc par acheter son logement, et achète le terrain dans un deuxième temps.

La Communauté de communes a décidé de soutenir ce dispositif en complémentarité de l'intervention du Conseil Général selon la méthodologie définie avec l'ADIL et Habitat et Développement.

Ce sont 7 derniers dossiers qui ont ainsi été aidés représentant au total une aide de la CCPH de 8 000 € en faveur des ménages.

L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

- 3 réunions de la commission
- 8 délibérations
- 497 ouvrages consultables au Pôle énergie
- 9 000 € de subventions versées au Pôle énergie
- 29 126 € de subventions versés pour des travaux

LES DATES CLES DE 2011

- 01 septembre : Mise en œuvre opérationnelle d'habitat 2020
- 22 novembre : Signature du Protocole Habiter mieux

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SPORTIF

BUDGET
482 768 €

Dont	
Développement Culturel	373 311 €
Charges de centralité culturelles	253 311 €
Fonds de concours Ecole de Musique	110 000 €
CSIAG	109 457 €
Fluides	26 908 €
Entretien – maintenance	12 578 €
Subventions culturelles	10 000 €
Subvention Collège	2 400 €
Subventions aux associations	2 370 €
Frais de personnel	45 342 €



Le Centre Sportif Intercommunal André Girard toujours autant plébiscité !

Cette année, comme l'année passée, le Centre Sportif Intercommunal André Girard a accueilli les élèves du Collège Pierre et Marie Curie voisin à raison d'environ 750 élèves par semaine. A cela s'ajoute une forte fréquentation de l'équipement par les associations sportives du Pays d'Héricourt. Le CSIAG est utilisé par les associations chaque soir de 18h à 22h. Des activités comme le badminton, le foot, le volley, le basket et la gymnastique y sont pratiquées tout au long de l'année. Certains clubs y accueillent plus d'une centaine de licenciés.



En raison de compétitions ou de challenges départementaux, le centre sportif a été utilisé 18 samedis et 14 dimanches cette année, avec parfois plusieurs associations qui se sont succédées sur un même week-end. Les demandes d'utilisation du centre sportif pour les week-ends sont de plus en plus fréquentes compte tenu notamment de l'impossibilité pour les associations d'utiliser la halle des sports certains week-ends.

La Médiathèque sera transférée à la CCPH

Importante décision prise par la Communauté de communes courant d'année 2011 après plusieurs années de réflexion : le transfert de la Médiathèque d'Héricourt à la CCPH au 1^{er} janvier 2012. Le transfert de cet équipement a été décidé dans le cadre d'un travail riche et dense autour de l'impact de ces transferts pour les finances communautaires au moyen d'une analyse prospective financière et fiscale. Rappelons que depuis 2002, la CCPH participe à la gestion de la Médiathèque au titre du financement des équipements publics culturels (avec l'Ecole de Musique). Tout au long de l'année se sont enchaînées des séries de réunion avec la ville d'Héricourt, les services communautaires, les agents de la Médiathèque, la commission d'évaluation des charges, les partenaires sociaux et la commission culture.

La prise de compétence a été décidée le 15 septembre 2011 et les 20 conseils municipaux se sont prononcés favorablement dans les 3 mois qui ont suivi.

Le Conseil communautaire a eu l'occasion de s'exprimer sur ce sujet par le biais de 9 délibérations successives : Modification des statuts et prise de compétence, création d'emplois, adoption des tarifs 2011/2012, création d'une régie, conservation des archives municipales, adoption du règlement intérieur, transfert de propriété, demande de subvention au Conseil général pour le financement de l'emploi de Directeur de la médiathèque.

L'activité de la Médiathèque

Depuis 2002, la CCPH participe à la gestion de la Médiathèque au titre du financement des équipements publics culturels de proximité (avec l'École de Musique). Le bilan de l'activité 2011, notamment depuis l'angle des lecteurs actifs inscrits, montre bien que la Médiathèque rayonne d'ores et déjà au-delà des frontières administratives de la Ville d'Héricourt.

L'action culturelle de la Médiathèque François MITTERRAND

De nouvelles orientations ont été déterminées pour la politique d'animation. La volonté est de recentrer l'action culturelle sur les collections, vers une politique davantage tournée vers les livres et les auteurs. Les animations de la Médiathèque se sont alors construites autour d'actions ou de dispositifs portés par l'ensemble de l'équipe, le plus souvent inscrits dans des périodicités régulières. Ces animations sont généralement organisées dans les murs de la Médiathèque. On peut recenser plusieurs rendez-vous réguliers :

- **Enlivrez-vous** - la Fête du livre
- **Les rendez-vous conte** - L'heure du conte de la Médiathèque
- **A livres ouverts** - Echanges autour des livres et des auteurs
- **Cours de reliure** - Initiation et perfectionnement pour une approche plus manuelle des livres
- **Rencontres d'auteurs** - Promotion de la lecture et diffusion de la création littéraire contemporaine

Une nouveauté en 2011, les Matins soleil



La Médiathèque a proposé une nouvelle animation estivale. L'objectif était de favoriser la rencontre avec un nouveau public, plus enclin à un usage convivial de la bibliothèque, tout en valorisant les fonds documentaires accessibles gratuitement à la consultation et plus particulièrement la presse et les publications périodiques. Ainsi, du



01 Juillet au 31 Août, ont été accueillis chaque jour, de 10h à 12h des publics, habitués ou nouveaux usagers, en terrasse autour des journaux quotidiens et autres magazines et d'un café ou d'un rafraîchissement.

La saison culturelle 2011 soutenue par la CCPH

Pour l'année 2011, la Communauté de Communes participe une nouvelle fois, aux côtés de la Ville d'Héricourt, à la programmation de la saison culturelle mais en conventionnant directement et c'est une nouveauté, avec les associations concernées.

En 2011, les partenariats suivants ont été tissés :

- Alternadiff : 1 festival (10^{ème} Décordinaires) et 1 concert dans le cadre du festival Aire Urbaine Impetus
- La Cotonnière : 1 spectacle
- Musiques en Pays d'Héricourt : 2 concerts
- Musique et Mémoire : 1 concert
- Héricourt Montmartre : 2 jours de manifestation



L'École de musique va déménager !



La ville d'Héricourt portait depuis quelques années le projet de transférer l'école de musique dans le bâtiment de la grande barre du quartier Maunoury. Compte tenu du rayonnement intercommunal de ce projet, la ville d'Héricourt a appelé la CCPH à participer par voie de fond de concours pour cette opération estimée à 2 200 000 € HT.

Le rayonnement intercommunal de l'école de musique a été clairement affirmé à de nombreuses reprises en raison notamment de l'origine des élèves dont plus de 40% sont issus des villages. C'est d'ailleurs en accord conforme avec la participation de la CCPH aux

charges de centralités qui vient alimenter chaque année les frais de fonctionnement des équipements culturels gérés par la ville centre.

Le Conseil communautaire a ainsi reconnu ce projet d'intérêt communautaire et a attribué un fond de concours d'un montant de **220 000 €**.

Nouveau projet : Chœur d'adolescents

Le Directeur de l'Ecole de Musique a proposé de créer pour la rentrée 2011, un chœur composé d'adolescents âgés de 11 à 17 ans.

Les participants apprendront à conjuguer le chant, le théâtre, la danse, l'humour et l'émotion, dans un répertoire allant de la musique classique à la comédie musicale américaine, en passant par le jazz et la chanson française.

Ce sont 27 ados qui se sont réunis 2 fois par semaine et qui présenteront des spectacles courant 2012.



Premières répétitions

Le DOJO d'Héricourt, reconnu d'intérêt communautaire

Compte tenu de la pratique de plus en plus importante des arts martiaux, la ville d'Héricourt a décidé de s'engager dans la construction d'un DOJO.



L'emplacement du futur DOJO

LES DATES CLES DE 2011

- 15 au 31 juillet : Festival Musique et Mémoire
- 1^{er} au 31 août : Les Matins soleil à la Médiathèque
- 15 septembre : Le conseil prend la compétence lecture publique
- 1^{er} et 2 octobre : Héricourt Montmartre
- 26 décembre : Arrêté du Préfet actant du transfert de la Médiathèque

Ce nouvel équipement sera accolé à la façade ouest de la Halle Marcel Cerdan, qui sera en parallèle partiellement rénovée et formera un complexe sportif de premier rang.

La CCPH a reconnu cet équipement d'intérêt communautaire car il rayonnera au-delà de la seule ville d'Héricourt et sera le seul équipement sportif de ce genre sur le territoire communautaire.

Le Conseil communautaire réuni le 13 décembre 2011 a ainsi voté l'attribution d'un fonds de concours d'intérêt communautaire à cet équipement à hauteur de **226 955 €**, le projet étant estimé à 1 150 350 € HT.

Les utilisateurs de cet équipement seront prioritairement les scolaires avec le Lycée Aragon (631 élèves), le Collège Pierre & Marie Curie (747 élèves) et le Collège Saint Joseph (268 élèves).

Les associations pratiquant les arts martiaux utiliseront également cet équipement hors temps scolaires, étant entendu que cet équipement sera ouvert à tous les clubs du pays d'Héricourt.

Lancement de l'étude de faisabilité pour un terrain de football intercommunal

Le Pays d'Héricourt compte 5 clubs de football sur son territoire et à ce jour un seul terrain stabilisé permet un entraînement en période hivernale.

La CCPH souhaite s'investir pour répondre à ce besoin local et envisage la création d'un second équipement.

Une étude a donc été confiée au cabinet Berest pour déterminer le meilleur choix entre un terrain stabilisé et un terrain synthétique.

L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

- 4 réunions de la commission culture
- 20 délibérations
- 4 500 auditeurs pour le festival Musique et Mémoire
- 2200 entrées au Festival Impétus
- 55 000 prêts de documents à la Médiathèque
- 243 auditeurs pour Musique en Pays d'Héricourt

PETITE ENFANCE

BUDGET
83 258 €

En vingt ans, les Relais Parents Assistantes Maternelles sont devenus des structures de référence pour l'accueil au domicile d'une assistante maternelle, tant pour les parents que pour les professionnels.

Le Relais Parents Assistantes Maternelles est maintenant bien implanté dans le paysage institutionnel du secteur de la Petite Enfance du territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt d'autant que dès 2011, les nouvelles circulaires de la CNAF étendent les missions des Relais.

Optimiser les relations Parents/Assistante Maternelle, et professionnaliser : 2 enjeux prioritaires

Le Relais constitue un lieu d'échange et de rencontre ouvert aux parents, aux professionnelles et aux enfants. De nombreux temps fort ont rythmé l'année 2011.

Un spectacle à l'Arche de Bethoncourt

Le RAM a proposé un spectacle jeune public à l'Arche de Bethoncourt.

Le spectacle intitulé « Dehors » s'est déroulé le 1^{er} février.

« Dehors, au bout de moi, au bord de moi, autour de moi, il y a quoi ? Pourquoi aller dehors alors que je suis si bien dedans ? Du dedans au dehors, il n'y a qu'un pas. Et après ? Et puis quoi ? ».

La semaine Toute Petite Enfance

Le Relais de la C.C.P.H. a participé cette année à l'organisation de la première « semaine toute Petite Enfance » en étroite collaboration avec le multi-accueil et la ludothèque.



La semaine a eu pour principaux objectifs de :

- Fédérer les différents acteurs de la Petite Enfance du pays d'Héricourt autour d'un projet commun
- Faire connaître les différents modes d'accueil du pays d'Héricourt (accueil collectif/ accueil familial)
- Faire connaître le dynamisme des services de la Maison de l'Enfant
- Amener les professionnelles de la Petite Enfance et les jeunes parents à réfléchir sur le développement du jeune enfant et ses besoins, sur une communication dite « bienveillante ».

Au programme de cette manifestation, de nombreux temps fort à destination des petits et des grands : une conférence intitulée : « La communication bienveillante entre adultes et enfants », des ateliers artistiques à la maison de l'enfant, la Projection du film « Bébé » d'Alain CHABAT, le Spectacle musical « l'eau » de Philippe COLNOT. La semaine a été clôturée par des portes ouvertes à la maison de l'enfant et par un apéritif convivial !

Un bilan très positif pour cette première édition : **au total 119 participations côté enfants et 185 côté adultes.**

Le pique-nique de fin d'année



L'équipe du Relais a proposé aux familles et assistantes maternelles de se retrouver au Hameau de Maturumont à Luze (70) pour clôturer l'année scolaire. Le pique-nique fut un véritable moment de partage. Les enfants ont pris plaisir à nourrir les quelques canards, cochons, lapins et chèvres puis à jouer dans les vastes espaces de verdure. Les plus grands ont pu également découvrir la fabrication artisanale des crayons de couleurs ou des sifflets en bois.



Nombre d'assistantes maternelles /parents /garde à domicile	Nombre d'enfants
25	32

Le spectacle et goûter de Noël

Le spectacle de Noël s'est déroulé **le jeudi 8 décembre 2011** à la salle des fêtes de la ville d'Héricourt. Les enfants ont été totalement captivés durant toute la durée de la représentation (30 minutes). Ce spectacle intitulé « **Doudou et Compagnie** », a été proposé par la **Compagnie Aérogramme (Montbéliard)**.

Ce moment magique, bien adapté au public des tout petits a réuni 26 adultes et 31 enfants.

La professionnalisation des assistantes maternelles reste l'objectif prioritaire de la C.C.P.H. Celle-ci a pu se faire cette année, par le biais de trois vecteurs : Le droit individuel à la formation .

En 2011, deux groupes de formation D.I.F. ont pu être mis en place par l'intermédiaire du Relais :

- **Formation aux gestes de premiers secours** : c'est un groupe de 6 personnes qui a participé à la caserne de la commune d'Héricourt. Les sapeurs pompiers se sont chargés de dispenser la formation.
- **Gestion du stress** : c'est un groupe de 6 personnes qui a participé avec enthousiasme à cette formation dans les locaux de la Maison de l'Enfant.

Ces formations permettent d'améliorer quotidiennement l'accueil du jeune enfant chez les assistantes maternelles, objectif principal de l'équipe du Relais.

Optimisation des temps d'animations

Le Relais prend aujourd'hui toute sa dimension intercommunale au niveau des temps d'animation.

En 2011, les assistantes maternelles des villages ont souhaité finalement se rendre à la Maison de l'Enfant pour participer aux temps d'animation. Elles n'ont pas retenu l'option de la délocalisation proposée par le service.

Pour 2011, ce n'est pas moins de **46 assistantes maternelles différentes de la C.C.P.H.** qui ont participé au moins une fois à une



animation.

Ce chiffre très satisfaisant représente 20,26% de la population active de cette profession sur la C.C.P.H. (227 assistantes maternelles). Les assistantes maternelles de tout le territoire participent à ces temps d'animation et ce malgré les kilomètres. **Ces chiffres appuient l'intérêt de proposer les temps d'animation dans un lieu identifié et dédié à la toute Petite Enfance.**

Ce sont plus de 1548 participations enregistrées en 2011 (1374 en 2010), sur un total de 60 séances d'animation à la Maison de l'enfant.

Soirées créatives :

L'objectif pour les assistantes maternelles est de se retrouver entre elles et avec les animatrices du Relais pour un temps d'échange, de création et de convivialité en dehors de leur temps de travail. Les assistantes maternelles participant à ces soirées se découvrent des compétences en « créativité » et cela leur permet de prendre un petit temps pour elles avec les collègues.



Dates	Activités proposées	Nombre d'assistantes maternelles
15/02/2011	« Création » avec du matériel de récup !	10
12/04/2011	Scrapbooking	6
28/06/2011	Création d'un porte doudou	7
29/11/2011	Création de guirlandes naturelles	11

Les statistiques du RAM

Evolution du nombre d'assistantes maternelles ces deux dernières années

Le territoire dispose en 2011 d'un nombre important d'assistantes maternelles, soit **227** au total. Il est à noter cependant une petite baisse du nombre par rapport à 2010 (**234**) et cela malgré l'arrivée de **12** nouvelles assistantes maternelles agréées sur la C.C.P.H.

Cette baisse s'explique par des prises de retraite, des déménagements, des réorientations professionnelles, des cessations temporaires d'activité (*Congé parental, autre...*).

Communes	Répartition des AM actives par communes en 2011	Places pour des 0/18 ans	Places uniquement pour les 3/18 ans
Brevilliers	8	20	6
Bussurel	3	9	0
Chagey	7	17	4
Chalonvillars	12	34	9
Champey	13	40	2
Chavanne	6	18	0
Chenebier	9	24	3
Coisevaux	6	20	1
Courmont	0	0	0
Couthenans	11	36	1
Echenans	2	6	0
Etobon	2	5	0
Héricourt	94	248	51
Luze	12	32	8
Mandrevillars	2	5	0
Saulnot	13	37	1
Tavey	11	28	10
Trémoins	5	14	1
Verlans	2	7	3
Villers sur Saulnot	2	6	0
Vyans le val	7	18	5
TOTAL	227	624	105

Cela représente un total de 729 places d'accueil à la disposition des familles sur le territoire communautaire.

Zone d'influence du RAM

La grande majorité des contacts de parents ou assistantes maternelles enregistrés par le service du RAM provient de la CCPH puisque **89% sont issus des 20 communes.**

Nombre de contacts annuels

Le nombre de contacts annuels est en augmentation en 2011 pour atteindre **1671** (contre 1479 en 2010). Le service du Relais continue à être utilisé de plus en plus par le public de la C.C.P.H. et notamment, de plus en plus par celui des villages.

Ce sont 151 assistantes maternelles différentes de la C.C.P.H. qui ont eu au moins un contact avec l'équipe du Relais au cours de l'année 2011 (Comme en 2010, ce chiffre correspond à 67% des professionnelles concernées).



Motifs des contacts

Les motifs des contacts sont sensiblement les mêmes d'une année sur l'autre, avec une forte proportion pour les questions en rapport avec les ruptures de contrat, les explications de contrat et les renseignements divers. Nous observons une stabilité du nombre de contacts pour les motifs liés à des litiges avec une moyenne de **3% contre 3.4% en 2010.**

A NOTER :

En 2011 l'équipe du RAM renseigne également sur les modalités de **l'accueil au domicile des parents.**

Ce sont seulement 6 contacts qui ont été enregistrés pour ce type de renseignement en 2011, ce mode d'accueil assez onéreux n'étant pas privilégié par les familles de la CCPH.

Un partenariat de qualité renforcé chaque année

Le Relais a pour mission de tisser des liens avec les autres acteurs du système local et départemental.

Le réseau des Relais de Haute-Saône, le réseau des Relais de l'Aire Urbaine Belfort / Montbéliard et le réseau Régional des Relais

Chaque année des contacts réguliers avec les autres Relais de Franche-Comté permettent des échanges de qualité sur les questions relatives à la « relation contractuelle », au niveau des situations de calculs variés ou encore permettent de clarifier des points législatifs complexes. Ces temps de rencontre permettent de trouver une cohérence au niveau des informations juridiques que nous diffusons sur le département de la Haute-Saône. C'est dans ce cadre que sont organisées régulièrement des réunions de réseau avec **les Relais de Haute-Saône** ainsi qu'avec ceux de l'Aire Urbaine **Belfort / Montbéliard** ou encore **des réunions Régionales (2 journées de rencontre en 2011).**

L'année 2011 a eu pour axe principal de travail au niveau du Département la préparation et l'organisation des « Journées Grand Est » qui se dérouleront les 11 et 12 octobre 2012 à Vesoul.

Le réseau Départemental est chargé de ce colloque professionnel réunissant près de 250 animatrices de Relais du quart Est de la France.

Les différentes institutions

Parallèlement, depuis 2010, l'équipe du Relais entretient de plus en plus d'échanges avec ses différents partenaires. Cette année, le Ram a pu créer de nouveaux liens avec **la M.S.A. (Mutuelle sociale agricole de franche-comte), ainsi qu'avec l'organisme de formation « REFERENCE »** (organisme chargé de la formation initiale des assistantes maternelles en Haute-Saône).

La Protection Maternelle

Infantile

L'infirmière de P.M.I. du secteur d'Héricourt et l'équipe du Relais entretiennent des échanges réguliers sur :

- Les questions relatives à la qualité d'accueil du jeune enfant chez l'assistante maternelle
- Les questions relatives à l'agrément
- Les litiges éducatifs entre les parents et les assistantes maternelles
- La mise à jour des listes des assistantes maternelles agréées du secteur.

Ce travail de partenariat favorise un discours cohérent entre les deux services. Le RAM participe également chaque année aux séances de la commission départementale de l'accueil des jeunes enfants (*C.D.A.J.E.*). Ces rencontres rassemblent la totalité des acteurs qui gravitent autour de l'accueil individuel du jeune enfant en Haute-Saône.



LES DATES CLES DE 2011

- 1 commission petite enfance (RAM)
- 1548 participations aux animations (Enfants /adultes)
- 227 assistantes maternelles en 2011 sur le territoire communautaire
- 729 places d'accueil au total
- 1671 contacts enregistrés par l'équipe du RAM

La structure multi accueil du CCAS d'Héricourt entrera dans le giron communautaire !

Conformément aux orientations qui se dégagent depuis plusieurs années, le transfert de la structure multi accueil à la CCPH n'était qu'une question de temps afin que la politique petite enfance soit menée en totalité à l'échelle de notre bassin de vie.

Naturellement, lorsque les discussions de transférer des équipements de centralité ont été engagées avec la ville d'Héricourt, la prise de

compétence de la crèche a été décidée venant conclure les transferts progressifs déjà engagés avec le RAM et les centres de loisirs des 3-6 ans.

A compter du 1^{er} janvier 2012, la structure multi accueil d'Héricourt sera donc gérée par la CCPH.

Le Conseil communautaire s'est exprimé tout au long de l'année sur ce sujet par le biais de 8 délibérations : modification des statuts, création d'emplois, tarification et moyens de paiement, création d'une régie d'avance, création d'une régie de recettes, adoption du règlement intérieur, transfert de propriété.



L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

- 1er février : Spectacle à l'Arche de Béthoncourt
- Du 23 au 28 mai : Première Semaine Petite Enfance
- 29 juin : Pique - Nique à la ferme de Luze
- 8 décembre 2011 : Spectacle « Doudou et compagnie »
- 15 décembre : Gouter de Noël à la Maison de l'Enfant

EMPLOI – INSERTION PROFESSIONNELLE ET FORMATION



BUDGET
245 622 €

Dont
 PLIE 166 577 €
 Emploi 79 045 €

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Chaque année, la CCPH s'engage au côté des acteurs publics de l'emploi en faveur des demandeurs d'emploi les plus fragilisés.

Les partenaires cofinanceurs des actions :



A travers le PLIE, la CCPH soutient des actions menées par les structures à vocation d'insertion professionnelle du Pays d'Héricourt.

Les structures partenaires du dispositif et les actions cofinancées :

Partenaire	Type de structure	Intitulé de l'action
POLE EMPLOI	Etablissement public	Référent d'accompagnement emploi
Les jardins du Mont Vaudois	Chantier d'insertion	Renforcement de l'encadrement technique
INEO	Intérim d'insertion	Positionnement préalable au recrutement et évaluation des compétences des salariés
ADCH	Organisme de formation	Chantier école
ADCH	Organisme de formation	Gestion de la clause insertion et médiation entreprise
IDé	Entreprise d'insertion	Valorisation de l'employabilité et amélioration de la sécurité au travail
R2D	Organisme de formation	Les outils de la récolte : un pas vers l'autonomie
FRIPVIE	Chantier d'insertion	Accompagnement des personnes en CUI
Service Appui Emploi	Association	Accompagnement des personnes en souffrance psychique
Mission Locale	Association	Passerelle vers l'emploi
ADCH	Organisme de formation	Traversées vers l'emploi
CCPH		Animation du dispositif
CCPH		Assistance technique
Coût total prévisionnel des opérations : 445 540 € dont 183 238 € de fonds européens (FSE) et 54 631 € de subventions de la CCPH		

En 2011, trois nouveaux partenaires sont venus renforcer les actions du dispositif :

La **mission locale / espace jeunes d'Héricourt** propose, à travers une action alternant des séances individuelles et collectives, une dynamisation à la recherche d'emploi pour des groupes d'une dizaine de jeunes.

Le **chantier d'insertion Frip'Vie** : ce nouveau partenariat a permis d'étoffer l'offre d'emploi en direction d'un public féminin à travers des emplois en vente et un projet en 2012 d'installation d'un atelier de tri d'articles textiles.

Enfin le « **Service Appui Emploi** » porté par l'association d'Hygiène sociale de Franche Comté apporte un soutien à l'action des conseillers emploi des différents partenaires afin de mieux comprendre les difficultés de demandeurs d'emploi en souffrance psychique.

Au total, la programmation 2011 compte 11 actions **complémentaires les unes des autres** par la nature des supports d'activité proposés et les objectifs visés. La CCPH anime l'ensemble du réseau des partenaires et gère une enveloppe de fonds FSE spécifiquement dédiée aux actions programmées.

L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

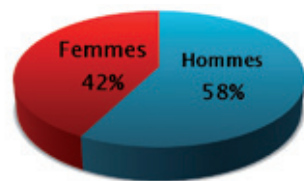
- 11 délibérations
- 11 opérations programmées
- 238 bénéficiaires du PLIE
- 119 sorties positives
- 4 Comités de pilotage PLIE

LES DATES CLES DE 2011

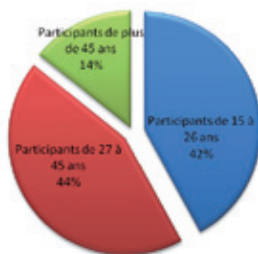
- 15 avril : Signature de la convention d'objectifs et de moyens avec l'ADCH
- 7 juillet : Adoption de la programmation du PLIE
- 16 septembre : Signature de la convention d'attribution d'une subvention aux Jardins du Mont-Vaudois

Les bénéficiaires des actions :

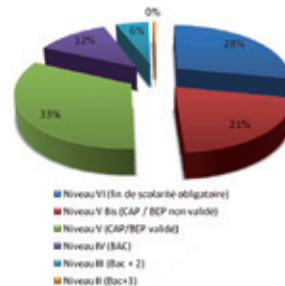
Total des participants : 238



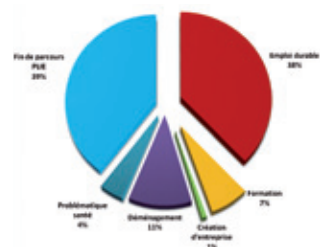
Tranches d'âges



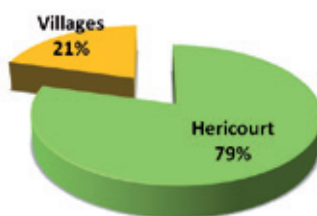
Niveau d'instruction



Sorties du dispositif : 119



Domicile des bénéficiaires



La CCPH renouvelle la convention d'objectifs avec l'ADCH

Bien que statutairement relevant des compétences dites facultatives, l'emploi, l'insertion et la formation professionnelle demeurent des axes fortement soutenus par la CCPH.

En 2011, une nouvelle convention d'objectifs a ainsi été signée et porte sur 2 axes majeurs qui permettent de bénéficier d'une meilleure observation et analyse de notre territoire :

- La rencontre avec les entreprises du territoire et des territoires alentours afin de lancer une étude préalable à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- La rencontre avec les publics à travers la poursuite du service développé jusqu'alors par l'ADCH dans le cadre des différentes conventions passées avec la CCPH. *Il s'agit là d'apporter un appui à toute personne se posant des questions liées à la formation et à l'emploi sous forme d'entretiens conseils. Chaque demande est traitée individuellement et permet de réorienter la personne vers le bon interlocuteur en fonction de sa situation.*

La Mission Locale Espace jeunes, partenaire de proximité pour les jeunes

Les missions locales assurent le droit à l'accompagnement de tous les jeunes tout au long de leurs parcours jusqu'à l'emploi durable et leur autonomie totale. Le soutien que la CCPH accorde à la mission locale comprend par ailleurs une mission de rencontre avec les entreprises locales pour présenter l'ensemble des dispositifs existants en matière d'accueil ou de recrutement des jeunes.

46 entreprises ont ainsi été rencontrées et 26 jeunes ont pu faire des stages de découvertes en milieu professionnel.

La mission locale en quelques chiffres :

- 804 jeunes accompagnés
- 309 contrats de travail signés
- 251 jeunes accueillis pour la première fois
- 217 personnes formées

Les Jardins du Mont-Vaudois, partenaire incontournable

La CCPH, dans le cadre de son programme d'actions mené à travers le PLIE confie chaque année à l'association « Les Jardins du Mont-Vaudois » une mission d'insertion, d'accueil et d'accompagnement en direction des personnes en grandes difficultés.

Une subvention de 15 000 € est donc attribuée à l'association afin qu'elle poursuive ses actions dans le réseau Jardins de Cocagne pour les publics en difficulté du Pays d'Héricourt.

En 2011, les Jardins du Mont Vaudois ont permis à 32 personnes d'accéder à une activité professionnelle avec comme support la culture de légumes bio sur une durée de 6 mois à un an.

Les Jardins en quelques chiffres :

- 18 personnes sont arrivées au terme de leur contrat en 2011 (les autres ont poursuivi sur 2012).
- Sur ces 18 personnes, 7 ont accédé à un emploi directement à la suite de leur contrat aux Jardins, 1 personne est entrée en formation qualifiante.

INFORMATION - COMMUNICATION

BUDGET
22 296 €

Site internet et extranet : www.cc-pays-hericourt.fr

La CCPH a remis à jour son site internet en 2011 pour répondre au mieux aux attentes croissantes des usagers.

De nombreuses informations concernant les zones d'activités (entreprises installées, plans des ZA, parcelles disponibles...), les ordures ménagères (heure d'ouverture des déchetteries, règlement des OM...), le tourisme (sites à visiter), l'habitat (procédure de demandes d'aides financières), l'emploi et la formation (la politique du PLIE avec un zoom sur les principaux organismes d'insertion du Pays d'Héricourt), le service de transports Hériva, les marchés en cours et des informations plus générales sur les communes adhérentes sont consultables.

De plus, les parents peuvent consulter les plannings et menus de la cantine péri et extra-scolaires ainsi que payer leurs factures via le site.

Les publications du RAM (Relais Assistantes Maternelles) sont également disponibles en téléchargement.

Sur l'extranet on peut trouver les comptes-rendus des différentes commissions, des réunions de Vice-présidents, de Bureau. En revanche, les comptes-rendus des conseils communautaires sont consultables sur le site public.

Soutien aux associations de la CCPH

La CCPH attribue régulièrement des subventions aux associations de la Communauté de Communes pour les soutenir dans leur fonctionnement ou pour l'organisation de manifestations à rayonnement communautaire. Pour l'année 2011, la CCPH a aidé 27 associations pour un montant de 26 944 €.



Associations	Projet	Subvention
ADDIM	Cotisation annuelle en faveur des musiques actuelles	100 €
ADIL 70	Aide au fonctionnement en matière de droit au logement	200 €
Alternadiff	Festival «Impétus»	1 000 €
Alternadiff	Festival «Les Décordinaires»	500 €
Alternadiff	Saison musicale	2 000 €
Amis du Fort du Mont Vaudois	Fête départementale du pain	2 000 €
Aragon Energie et développement durable	Promouvoir et accompagner l'utilisation des énergies renouvelables dans les projets de développement de pays émergents	600 €
AS Natation	Transports des enfants adhérents	650 €
Eclats de rire	Organisations de diverses manifestations à l'attention des assistantes maternelles	150 €
Cheval	6 ^{ème} édition du raid équestre	929 €
Chœur et orchestre du Collège P. et M. CURIE	Organisation de concerts	500 €
Collège Pierre et Marie CURIE	Voyages scolaires	2 400 €
Comité des fêtes de Chenebier	20 ^{ème} fête de la Fleur	250 €
Comité des fêtes de Luze	Foire aux pommes	250 €
Cyclo-club de Couthenans	19 ^{ème} édition de la randonnée cyclotourisme	100 €
FNATH	10 ^{ème} journée Handipêche	500 €
Foyer des Jeunes de Vyans-le-Val	Concert	150 €
Héricourt Montmartre	Développement de l'art de rue	500 €
Histoire et Patrimoine d'Héricourt	Fête du pain	180 €
Histoire et Patrimoine d'Héricourt	4 ^{ème} fête du Château et édition du cahier n°2	1 500 €
La Cotonnière	Festival «Seul en scène»	900 €
La Marche Buissonnière	Organisations de formations en matière de randonnées	200 €
La Vaudoise Gym	Entretien du matériel de gymnastique	500 €
Mobilibre	Subvention annuelle en faveur du covoiturage	200 €
Musique & Mémoire	Concert	1 000 €
Musique en Pays d'Héricourt	Concerts	3 500 €
Pom Pom Girls	Calendriers annuels	150 €
SGH Athlétisme	11 ^{ème} édition des 10 km d'Héricourt	1 000 €
SGH Football	Année 2010-2011 : aide à la classe sport étude du collège	1 500 €
Ville d'Héricourt	Chœur d'adolescents CHOREIA	3 135 €
Tip Top Forme	4 ^{ème} édition de «la Pluie vénitienne»	400 €
TOTAL		26 944 €

LES DATES CLES DE 2011

- 16 et 17 avril : 3^{ème} Ballade vénitienne
- 22 au 24 avril : 6^{ème} raid équestre
- 16 octobre : Foire aux pommes de Luze
- 11 décembre : 10 km d'Héricourt

L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

- 2 commissions communication
- 7 délibérations
- 1 bulletin communautaire
- 61 788 visites sur le site de la CCPH
- 26 944 € de subventions attribuées aux associations

Finances

VERS UN PACTE FISCAL POUR LE PAYS D'HÉRICOURT !

Dans un contexte de réforme de la taxe professionnelle et de réforme territoriale, la CCPH a souhaité disposer d'une assistance méthodologique et pratique d'un cabinet de conseil en matière financière, budgétaire et fiscale.

La baisse tendancielle de la Dotation Globale de Fonctionnement depuis 2009 nécessite de revoir la stratégie financière et fiscale de la CCPH qui désormais perçoit des impôts ménages aux côtés des communes.

Les élus ont ainsi décidé de confier au cabinet KPMG une mission d'assistance visant à :

- identifier les impacts des transferts des équipements Médiathèque et Crèche à la CCPH dans le cadre d'une prospective financière ;
- chercher de nouvelles marges de manœuvre pour bonifier la dotation globale de fonctionnement ;
- mettre en place un pacte fiscal liant la CCPH et ses 20 communes membres.



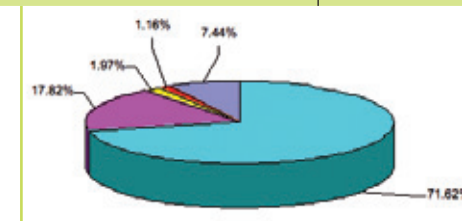
Pour l'année 2011, l'ensemble des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt s'élève à 8 823 209,04 €.

Ces dépenses se répartissent entre un budget principal et quatre budgets annexes.

Le Budget Principal représente 71,62% des dépenses contre 28,38% pour l'ensemble des budgets annexes.

Dépenses globales 2011 pour chaque budget

Service	%	Valeur
Principal	71.62%	6 318 885.13 €
Ordures ménagères	17.82%	1 572 118.23 €
Centre d'affaires Pierre Carmien	1.97%	173 512.86 €
Transport	1.16%	102 295.63 €
Lotissement ZA	7.44%	656 397.19 €
TOTAL	100.00%	8 823 209.04 €



L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

- 31 délibérations
- 5 budgets
- 13 Millions d'euros de budgets
- 4 décisions modificatives budgétaires

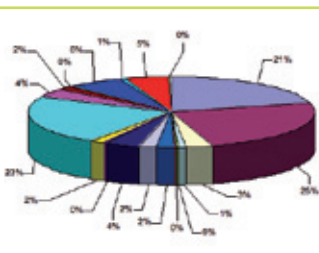
LES DATES CLES DE 2011

- 10 février : Débat d'orientation budgétaire
- 31 mars : Adoption des comptes administratifs
- 14 avril : Vote des budgets et des taux d'imposition
- 13 décembre : adoption de la tarification des Ordures ménagères pour 2012

LE BUDGET PRINCIPAL

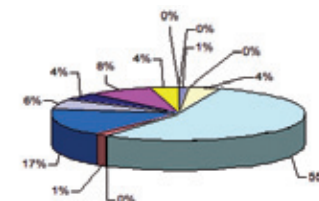
Vue par service des dépenses de fonctionnement :

Service	Montant en valeur	%
Frais communs	882 599.73 €	20.74%
Attribution de compensation	1 047 117.79 €	24.60%
Aménagement du territoire (dont subvention d'équilibre budget TAD)	128 476.69 €	3.02%
Habitat	33 019.43 €	0.78%
Energies renouvelables	9 836.00 €	0.23%
Environnement et tourisme	9 603.89 €	0.23%
CSIAG	93 643.53 €	2.20%
Emploi/Insertion/Formation	79 045.00 €	1.86%
PLIE	165 714.44 €	3.89%
ORAC	5 496.68 €	0.13%
Développement économique (dont prise en charge déficit budget ZA)	71 005.68 €	1.67%
Périscolaire	958 799.72 €	22.53%
Cantine	164 992.52 €	3.88%
RAM	77 971.40 €	1.83%
Ludothèque	13 138.49 €	0.31%
Culture	263 311.20 €	6.19%
Communication et T.I.C.	22 295.64 €	0.52%
Opérations d'ordre (amortissements)	223 143.90 €	5.24%
Charge financière	6 530.78 €	0.15%
TOTAL	4 255 742.51€	100%



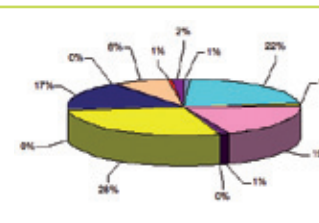
Vue par nature des recettes de fonctionnement :

Chapitre	Montant en valeur	%
Atténuations de charges (remboursements de salaires et charges)	73 154.72 €	1.46%
Opérations d'ordre entre sections (amortissements des subventions)	813.55 €	0.02%
Produits des services (essentiellement périscolaires)	209 447.42 €	4.18%
Impôts et taxes	2 690 703.00 €	53.66%
Attribution de compensation	15 609.56 €	0.31%
Subventions et participations	67 769.73 €	1.35%
DGF	814 326.00 €	16.24%
DGF compensation	324 215.00 €	6.47%
FSE	213 140.26 €	4.25%
CAF	417 697.56 €	8.33%
Compensation sur fiscalité	180 521.38 €	3.60%
Autres produits de gestion courante (loyers)	2 310.00 €	0.05%
Produits exceptionnels	4 400.71 €	0.09%
TOTAL	5 014 108.89 €	100.00%



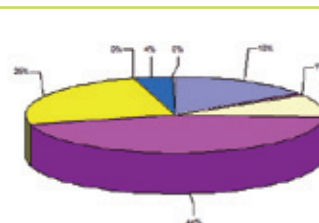
Vue par opération des dépenses d'investissement :

Opérations	Montant en valeur	%
Opérations d'ordre et patrimoniales	17 032.75 €	0.83%
Subventions d'équipement versées	460 163.62 €	22.30%
Dépenses hors opérations	24 746.07 €	1.20%
Avance de trésorerie SOCAD	400 000.00 €	19.39%
Remboursement d'emprunts	23 642.83 €	1.15%
Pôle périscolaire de Saulnot	3 794.12 €	0.18%
Extension cantine	578 584.80 €	28.04%
CSIAG	1 944.49 €	0.09%
Pôle périscolaire de Châlonvillars	343 017.41 €	16.63%
Pôle périscolaire de Coisevaux	4 300.00 €	0.21%
Hôtel d'entreprises	157 367.53 €	7.63%
Ludothèque	15 829.00 €	0.77%
Acquisitions foncières	32 720.00 €	1.59%
TOTAL	2 063 142.62 €	100.00%



Vue par nature des recettes d'investissement :

Chapitre	Montant en valeur	%
Opérations d'ordre entre section	223 143.90 €	15.55%
Opérations patrimoniales	16 219.20 €	1.13%
Dotations fonds divers réserves (FCTVA)	136 905.00 €	9.54%
Excédent de fonctionnement capitalisé	640 398.33 €	44.61%
Subventions d'investissement	354 040.13 €	24.66%
Emprunt et dettes assimilées (dépôt de garantie)	770.00 €	0.05%
Immobilisations en cours (remboursement avance SOCAD)	60 000.00 €	4.18%
Immobilisations corporelles (restitution retenues de garantie)	3 932.10 €	0.27%
TOTAL	1 435 408.66 €	100.00%



LE BUDGET PRINCIPAL, COMPTE ADMINISTRATIF 2011

● FONCTIONNEMENT

En 2011, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé **4 255 742,51 €** soit **74,0 %** des crédits votés au BP (mais de 90,7% hors virement) alors que le total des recettes s'élève quant à lui, à **5 014 108,89 €** soit **87,2 %** des crédits votés au BP. Cela permet au budget de fonctionnement de dégager un excédent de **758 366,38 €** (ne comprenant pas l'excédent reporté).

DEPENSES		2011	
	CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	1 390 128,00 €	1 157 719,47 €
012	Charges de personnel	1 043 000,00 €	1 013 016,16 €
014	Atténuations de produits	1 385 473,00 €	1 385 472,79 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	42 417,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	1 061 550,97 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	226 531,05 €	223 143,90 €
65	Autres charges de gestion courante	494 107,06 €	436 794,23 €
66	Charges financières	6 530,78 €	6 530,78 €
67	Charges exceptionnelles	101 000,00 €	33 065,18 €
	Total DEPENSES	5 750 737,86 €	4 255 742,51 €
		<i>Niveau de réalisation</i> 74,0%	
RECETTES		2009	

RECETTES		2011	
	CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé
002	Excédent antérieur reporté fonctionnement	828 706,81 €	0,00 €
013	Atténuations de charges	12 000,00 €	73 154,72 €
042	Opérations d'ordre entre sections	1 581,05 €	813,55 €
70	Produits des services	174 700,00 €	209 447,42 €
73	Impôts et taxes	2 669 582,00 €	2 706 312,56 €
74	Dotations, subventions et participations	2 061 423,00 €	2 017 669,93 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	2 310,00 €
77	Produits exceptionnels	2 745,00 €	4 400,71 €
	Total RECETTES	5 750 737,86 €	5 014 108,89 €
		<i>Niveau de réalisation</i> 87,2%	
		<i>Résultat sur l'exercice (excédent)</i> + 758 366,38 €	
		<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i> + 828 706,81 €	
		<i>Résultat cumulé (excédent)</i> + 1 587 073,19 €	

● INVESTISSEMENT

En 2011, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **2 063 142,62 €** soit **53,8 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève quant à lui, à **1 435 408,66 €** soit **37,4 %** des crédits votés au BP. Le déficit d'investissement pour 2011 s'élève donc à **627 733,96 €**.

DEPENSES		2011	
	CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	13 100,33 €	0,00 €
020	Dépenses imprévues	120 250,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	1 581,05 €	813,55 €
041	Opérations patrimoniales	16 220,00 €	16 219,20 €
16	Remboursement d'emprunts	24 707,97 €	24 392,83 €
20	Immobilisations incorporelles	94 160,00 €	14 423,76 €
204	Subventions d'équipement versées	654 888,00 €	460 163,62 €
21	Immobilisations corporelles	567 578,00 €	155 425,79 €
23	Immobilisations en cours	1 939 222,00 €	991 703,87 €
27	Autres immobilisations financières	400 000,00 €	400 000,00 €
	Total DEPENSES	3 831 707,35 €	2 063 142,62 €
		<i>Niveau de réalisation</i> 53,8%	

RECETTES		2011	
	CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé
021	Virement de la section de fonctionnement	1 061 550,97 €	0,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	150 000,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	226 531,05 €	223 143,90 €
041	Opérations patrimoniales	16 220,00 €	16 219,20 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 091 202,33 €	777 303,33 €
13	Subventions d'Investissement reçues	1 227 388,00 €	354 040,13 €
16	Emprunts et dettes assimilées	300,00 €	770,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	3 932,10 €
23	Immobilisations en cours	60 000,00 €	60 000,00 €
	Total RECETTES	3 833 192,35 €	1 435 408,66 €
		<i>Niveau de réalisation</i> 37,4%	
		<i>Résultat sur l'exercice (déficit)</i> - 627 733,96 €	
		<i>Résultat antérieur reporté (déficit)</i> - 13 100,33 €	
		<i>Résultat cumulé (déficit)</i> - 640 834,29 €	
		<i>Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)</i> + 130 632,42 €	
		<i>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</i> + 946 238,90 €	

LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT, COMPTE ADMINISTRATIF 2011

● FONCTIONNEMENT

En 2011, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé **376 394,26 €** alors que le total des recettes s'élève à **362 001,34 €**. La section de fonctionnement se solde par un déficit de **14 392,92 €** auquel s'ajoute l'excédent reporté de **14 392,92 €** ce qui permet globalement de clore la section de fonctionnement à zéro.

DEPENSES		2011	
	CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	116,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	376 252,21 €	376 252,21 €
66	Charges financières	142,44 €	142,05 €
	Total DEPENSES	376 510,65 €	376 394,26 €
	<i>Niveau de réalisation</i>		<i>100%</i>

RECETTES		2011	
	CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé
002	Excédent antérieur reporté fonctionnement	14 392,92 €	0,00 €
70	Produits des services	58 075,00 €	58 075,63 €
74	Dotations et participations	221 583,05 €	221 583,05 €
75	Autres produits de gestion courante	50 171,68 €	50 055,62 €
77	Produits exceptionnels	1 288,00 €	1 287,04 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	31 000,00 €	31 000,00 €
	Total RECETTES	376 510,65 €	362 001,34 €
	<i>Niveau de réalisation</i>		<i>96,1%</i>
	<i>Résultat sur l'exercice (déficit)</i>		<i>- 14 392,92 €</i>
	<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i>		<i>+ 14 392,92 €</i>
	<i>Résultat cumulé</i>		<i>0,00 €</i>

● INVESTISSEMENT

En 2011, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **280 002,93 €** alors que le total des recettes s'élève à **376 252,21 €**. La section d'investissement dégage en conséquence un excédent de **96 249,28 €** auquel s'ajoute le déficit reporté de **96 249,28 €** ce qui permet globalement de clore la section d'investissement à zéro.

DEPENSES		2011	
	CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	96 249,28 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	221 583,05 €	221 583,05 €
16	Remboursement d'emprunts	58 419,88 €	58 419,88 €
	Total DEPENSES	376 252,21 €	280 002,93 €
	<i>Niveau de réalisation</i>		<i>74,4%</i>

RECETTES		2011	
	CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé
040	Opérations d'ordre entre sections	376 252,21 €	376 252,21 €
	Total RECETTES	376 252,21 €	376 252,21 €
	<i>Niveau de réalisation</i>		<i>100,0%</i>
	<i>Résultat sur l'exercice (excédent)</i>		<i>+ 96 249,28 €</i>
	<i>Résultat antérieur reporté (déficit)</i>		<i>- 96 249,28 €</i>
	<i>Résultat cumulé</i>		<i>0,00 €</i>
	<i>Résultat final des 2 sections de l'exercice (déficit)</i>		<i>+ 81 856,36 €</i>
	<i>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés</i>		<i>0,00 €</i>

BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES, COMPTE ADMINISTRATIF 2011

● FONCTIONNEMENT

En 2011, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **1 527 917,93 €** soit **80,3 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **1 612 679,74 €** soit **84,8 %** des crédits votés au BP. Cela permet au budget de fonctionnement de dégager un excédent sur l'exercice de **84 761,81 €** et de **435 267,54 €** en comprenant l'excédent reporté.

DEPENSES		2011	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
011	Charges à caractère général	180 095,00 €	106 879,84 €
012	Charges de personnel	440 500,00 €	434 710,36 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	10 000,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	259 069,34 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	78 442,22 €	78 442,22 €
65	Autres charges de gestion courante	920 904,00 €	902 804,16 €
66	Charges financières	2 839,80 €	2 839,80 €
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	2 241,55 €
Total DEPENSES		1 901 850,36 €	1 527 917,93 €
<i>Niveau de réalisation</i>			80,3%

RECETTES		2011	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
002	Excédent antérieur reporté	350 505,73 €	0,00 €
013	Atténuation de charges	105 000,00 €	105 951,78 €
042	Opérations d'ordre entre sections	10 444,63 €	10 444,63 €
70	Ventes de produits, prestations de services	1 398 000,00 €	1 427 809,93 €
74	Subventions d'exploitation	37 900,00 €	66 286,87 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	2 186,53 €
Total RECETTES		1 901 850,36 €	1 612 679,74 €
<i>Niveau de réalisation</i>			84,8%
<i>Résultat sur l'exercice (excédent)</i>			+ 84 761,81 €
<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i>			+ 350 505,73 €
<i>Résultat cumulé (excédent)</i>			+ 435 267,54 €

● INVESTISSEMENT

En 2011, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **44 200,30 €** alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **79 761,22 €**. Cela permet au budget d'investissement de dégager un excédent sur l'exercice de **35 560,92 €** et de **121 411,06 €** en comprenant l'excédent reporté.

DEPENSES		2011	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
020	Dépenses imprévues investissement	19 000,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	10 444,63 €	10 444,63 €
16	Remboursement d'emprunts	8 726,07 €	8 726,06 €
21	Immobilisations corporelles	248 869,00 €	11 895,99 €
23	Immobilisations en cours	186 000,00 €	13 133,62 €
Total DEPENSES		473 039,70 €	44 200,30 €
<i>Niveau de réalisation</i>			9,3%

RECETTES		2011	
CHAPITRE	Budgétisé	Réalisé	
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	85 850,14 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	259 069,34 €	0,00 €
040	Opérations ordre entre sections	78 442,22 €	78 442,22 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	37 678,00 €	1 319,00 €
13	Subventions d'investissement	12 000,00 €	0,00 €
Total RECETTES		473 039,70 €	79 761,22 €
<i>Niveau de réalisation</i>			16,9%
<i>Résultat sur l'exercice (excédent)</i>			+ 35 560,92 €
<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i>			+ 85 850,14 €
<i>Résultat cumulé (excédent)</i>			+ 121 411,06 €
<i>Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)</i>			+ 120 322,73 €
<i>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</i>			+ 556 678,60 €

BUDGET ANNEXE CENTRE D'AFFAIRES PIERRE CARMIEU, COMPTE ADMINISTRATIF 2011

● FONCTIONNEMENT

En 2011, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé **115 880,38 €** soit **89,4 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève à **115 764,31 €** soit **89,3 %**. La section de fonctionnement se solde par un déficit de **116,07 €**.

DEPENSES		2011	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	34 800,00 €	26 274,70 €
012	Charges de personnel	3 500,00 €	3 103,12 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	3 690,73 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	76 153,42 €	74 967,46 €
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	0,00 €
66	Charges financières	11 535,10 €	11 535,10 €
	Total DEPENSES	129 689,25 €	115 880,38 €
<i>Niveau de réalisation</i>			<i>89,4 %</i>

RECETTES		2011	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
002	Excédent antérieur reporté	10 983,72 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	41 615,53 €	41 615,53 €
70	Produits des services	12 190,00 €	16 703,62 €
75	Autres produits de gestion courante	64 900,00 €	57 375,02 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	70,14 €
	Total RECETTES	129 689,25 €	115 764,31 €
<i>Niveau de réalisation</i>			<i>89,3 %</i>
<i>Résultat sur l'exercice (déficit)</i>			<i>- 116,07 €</i>
<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i>			<i>+ 10 983,72 €</i>
<i>Résultat cumulé (excédent)</i>			<i>+ 10 867,65 €</i>

● INVESTISSEMENT

En 2011, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **57 632,48 €** soit **58,2 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **78 145,46 €** soit **78,9 %** des crédits votés au BP. La section d'investissement dégage un excédent qui s'élève à **20 512,98 €**.

DEPENSES		2011	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
020	Dépenses imprévues d'investissement	1 500,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	41 615,53 €	41 615,53 €
16	Remboursement d'emprunts	42 443,13 €	15 933,34 €
21	Immobilisations corporelles	7 000,00 €	83,61 €
23	Immobilisations en cours	6 500,00 €	0,00 €
	Total DEPENSES	99 058,66 €	57 632,48 €
<i>Niveau de réalisation</i>			<i>58,2 %</i>

RECETTES		2011	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	22 905,24 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	76 153,42 €	74 967,46 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	3 178,00 €
	Total RECETTES	99 058,66 €	78 145,46 €
<i>Niveau de réalisation</i>			<i>78,9 %</i>
<i>Résultat sur l'exercice (excédent)</i>			<i>+ 20 512,98 €</i>
<i>Résultat antérieur reporté (excédent)</i>			<i>+ 22 905,24 €</i>
<i>Résultat cumulé (excédent)</i>			<i>+ 43 418,22 €</i>
<i>Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent)</i>			<i>+ 20 396,91 €</i>
<i>Résultat final des 2 sections avec les reports cumulés (excédent)</i>			<i>+ 54 285,87 €</i>

BUDGET ANNEXE TRANSPORT, COMPTE ADMINISTRATIF 2011

● FONCTIONNEMENT

En 2011, le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **99 477,63 €** soit **88,6 %** des crédits votés au BP. Le total des recettes s'élève à **99 477,63 €** soit **88,6 %** des crédits votés. La section de fonctionnement s'équilibre grâce à la subvention d'équilibre du budget principal qui a été réalisée pour un montant de **65 150,13 €**.

DEPENSES		2011	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
011	Charges à caractère général	107 300,00 €	94 467,25 €
042	Opérations d'ordre entre sections	5 010,38 €	5 010,38 €
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €	0,00 €
Total DEPENSES		112 320,38 €	99 477,63

Niveau de réalisation 88,6 %

RECETTES		2011	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
042	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
70	Ventes de produits, prestations de services	9 000,00 €	9 621,81 €
74	Dotations, subventions et participations	102 869,38 €	89 404,82 €
Total RECETTES		112 320,38 €	99 477,63 €

Niveau de réalisation 88,6%

Résultat sur l'exercice 0,00 €

Résultat antérieur reporté 0,00 €

Résultat cumulé 0,00 €

● INVESTISSEMENT

En 2011, le total des dépenses d'investissement s'est élevé à **2 818,00 €** soit **9,9 %** des crédits votés au BP alors que le total des recettes s'élève, quant à lui, à **28 412,88 €** soit **100 %** des crédits votés au BP.

La section d'investissement fait état d'un excédent de **25 594,88 €**.

DEPENSES		2011	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	21 010,50 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	451,00 €	451,00 €
21	Immobilisations corporelles	4 451,38 €	1 367,00 €
23	Immobilisations en cours	2 500,00 €	1 000,00 €
Total DEPENSES		28 412,88 €	2 818,00 €

Niveau de réalisation 9,9%

RECETTES		2011	
CHAPITRE		Budgétisé	Réalisé
040	Opérations d'ordre entre sections	5 010,38 €	5 010,38
10	Dotations fonds divers réserves	23 402,50 €	23 402,50 €
Total RECETTES		28 412,88 €	28 412,88 €

Niveau de réalisation 100%

Résultat sur l'exercice (excédent) + 25 594,88 €

Résultat antérieur reporté (déficit) - 21 010,50 €

Résultat cumulé (excédent) + 4 584,38 €

Résultat final des 2 sections de l'exercice (excédent) + 25 594,88 €

Résultat des 2 sections avec les reports cumulés (excédent) + 4 584,38 €

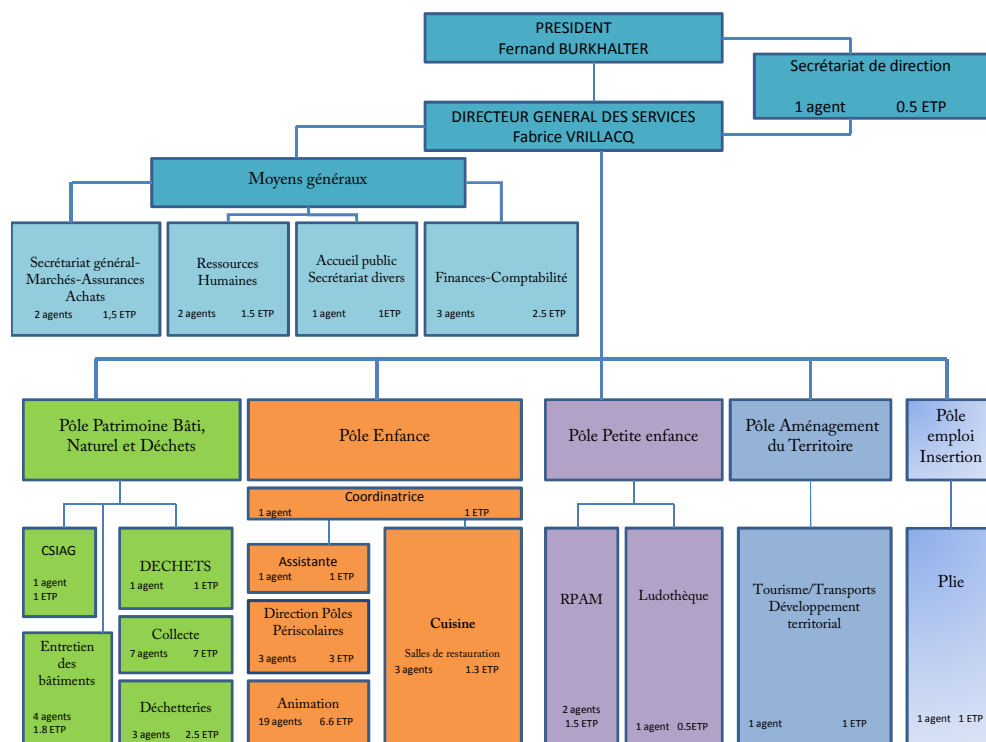
RESSOURCES HUMAINES

L'équipe communautaire

Les services de la CCPH comptent 45 agents permanents en 2011 et 50 agents contractuels différents ont été affectés à différents postes sur l'exercice (renfort équipe, remplacement, saisonniers...).

À NOTER :

La CCPH confie par délégation ou par marché tout ou partie de certaines de ses compétences. Ainsi, on comptabilise 36 emplois au titre des services périscolaires délégués aux Francas et 3 emplois au titre du marché de transport Hériva attribué au GIHP de Lorraine.



Les différents services sont regroupés autour du Directeur Général en 6 pôles qui œuvrent à la fois à des missions transversales et à des missions plus opérationnelles où les contacts avec les usagers sont permanents.

Les moyens généraux abrités au siège de la Communauté de communes, assurent l'organisation administrative et financière du groupement en lien très étroit avec les Vice-présidents au titre de leurs compétences déléguées.

La préparation des 17 réunions de bureau et des 7 séances plénières a généré 168 délibérations lesquelles doivent ensuite être appliquées et produire leurs effets. Ce sont près de 7 054 appels téléphoniques au standard, plus de 3 797 accueils physiques qui font que la CCPH est un acteur incontournable au service des habitants et de ses entreprises.

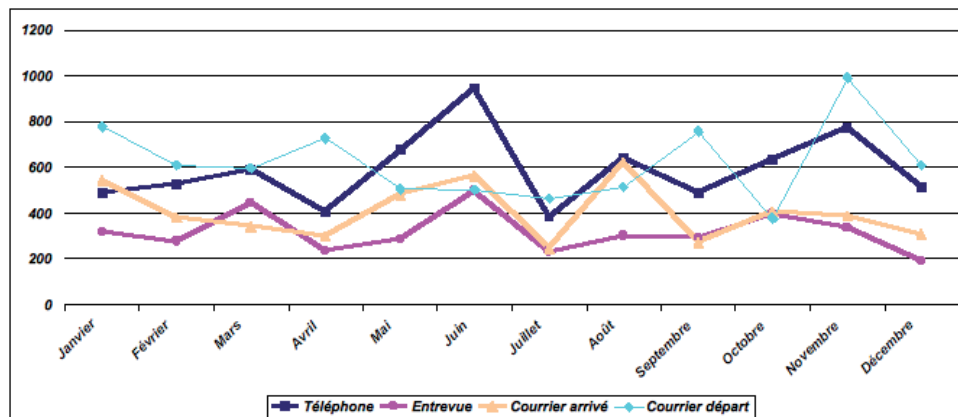
À NOTER :

Les usagers peuvent adhérer au prélèvement automatique trimestriel pour les factures d'ordures ménagères ou mensuel pour les services périscolaires.

Statistiques Annuelles de la CCPH – Année 2011

	Téléphone	Entrevue	Courrier arrivé	Courrier départ	Permanence OPAH
Total général	7054	3797	4851	7433	12

Variations mensuelles de l'activité



Délégation de service public

La délégation de service publics consentie au Francas de Haute-Saône pour l'accueil péri et extrascolaire des 3-12 ans dans les villages s'est achevée au 31 décembre 2011.

Après avis du Conseil communautaire, il a été décidé de procéder au renouvellement de cette délégation. Une consultation a été engagée à la fin du premier semestre afin de retenir un nouveau délégataire à effet du 1^{er} janvier 2012. Après une procédure de consultation longue de près de 6 mois, ce sont à nouveau les Francas de Haute-Saône, seul candidat ayant remis une offre, les autres candidats s'étant désistés, qui ont été retenus pour gérer cette nouvelle délégation.

L'ANNEE 2011 EN QUELQUES CHIFFRES

Service Finances - Comptabilité : 2.5 ETP

- 2308 mandat
- 1189 titres
- 30 délibérations
- 20419 factures calculées pour les ordures ménagères
- 8852 abonnements OM dont 2751 en prélèvement
- 3 225 factures pour le périscolaire
- 1 245 prélèvements périscolaires.

Service Ressources Humaines : 1.3 ETP

- Gestion de 95 agents dont 50 non titulaires différents
- 1 017 paies
- 32 demandes de remboursements allocations vacances pour 1 907,92 €
- 1 760 chèques vacances distribués
- 112 arrêtés concernant le personnel
- 207 contrats
- 24 dossiers mutuelles
- 80 arrêtés maladie
- 12 délibérations

Marchés publics

Pour l'année 2011 on dénombre 226 marchés répartis comme suit :

- 73 marchés de services de moins de 3 000 euros HT
- 14 marchés de services compris entre 3001 et 20 000 euros HT
- 2 marchés de services compris entre 20 001 et 89 999 euros HT
- 17 marchés de travaux inférieurs à 3 000 euros, 3 entre 3 000 euros et 20 000 euros HT, 2 inférieurs à 49 999 euros, et 1 compris entre 90 000 euros et 149 999 euros HT.
- 108 marchés de fournitures inférieurs à 3 000 euros, 4 compris en 3 000 € et 20 000 € et 2 de plus de 20 000 euros HT et de moins de 49 999 euros.

Le mot du Directeur



En 2011, la Communauté de communes a poursuivi la mise en œuvre des engagements de la mandature.

L'année a été marquée par des réalisations réussies (ouverture de l'Hôtel d'entreprises, organisation des trophées de l'entreprise, ouverture de la ludothèque) et par des chantiers importants (Aménagement des Guinnottes 2, Cuisine centrale intercommunale, pôle périscolaire de Châlonvillars).

Mais 2011 sera surtout le signe que la Communauté de communes est en train de changer de dimension avec les décisions prises actant du transfert du Multi-accueil et de la Médiathèque à notre groupement à effet de 2012. Plus que de simples transferts, ce sont des compétences en matière de politique petite enfance et de lecture publique qui nous sont ainsi confiées et qui devront être déployées à l'échelle du territoire.

Ces nouvelles responsabilités auxquelles s'ajoute le projet de cuisine centrale intercommunale témoignent de la confiance qui nous est accordée en matière de capacité à proposer une offre de service de qualité.

Le Schéma de Développement Intercommunal, en cours d'élaboration pour fixer les orientations à 10 ans du Pays d'Héricourt est le fil conducteur de la mutation que notre Communauté de communes a déjà bien engagée.

Ce changement de dimension doit être anticipé à tous les niveaux car il a bien évidemment des répercussions en interne sur l'organisation des services dont l'efficacité reste une préoccupation constante.

2011 a ainsi constitué une année riche en réalisations et en projets dont témoigne chaque page de ce rapport d'activités.

Que chacun des agents de la CCPH s'en trouve ici remercié.

Le Directeur Général des Services
Fabrice VRILLACQ

